

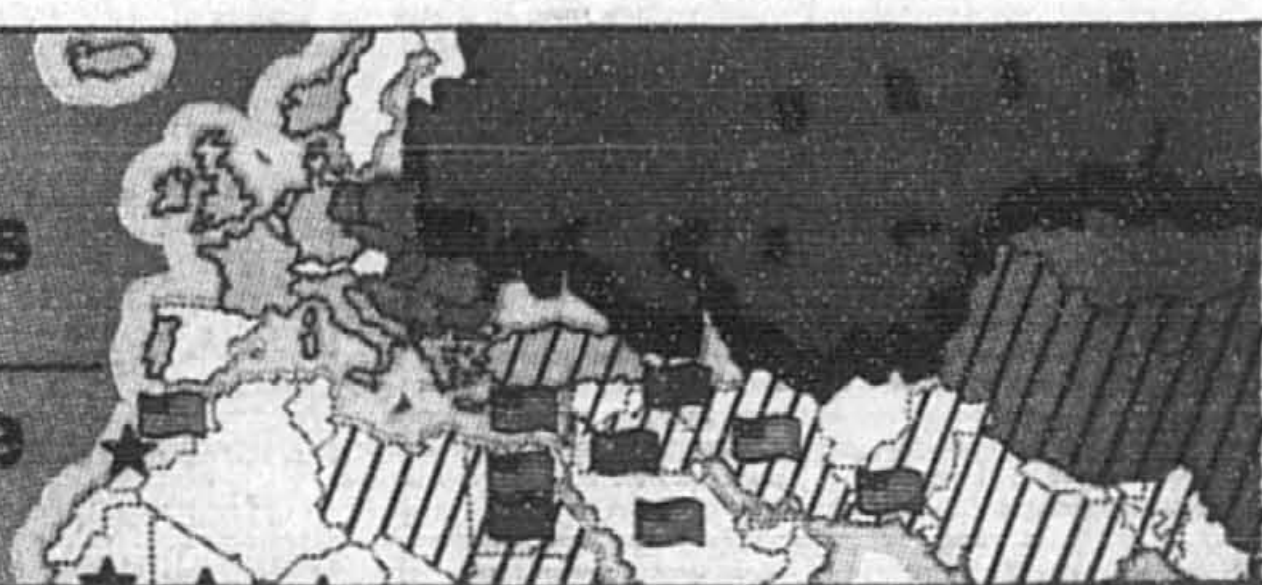
http://lapresse.infinet.net



## Les empires

La première des 12 cartes de l'Atlas du XXI<sup>e</sup> siècle

À compter d'aujourd'hui, et tous les mercredis, dans La Presse



### D'abord des élèves...



Des élèves ont tenté en matinée de paralyser la circulation sur le pont Champlain avec moins de succès que leurs collègues sur le pont Jacques-Cartier. En après-midi, les policiers ont bloqué l'accès au pont Jacques-Cartier pour éviter que le scénario ne se répète.

### Ensuite des policiers...



PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse

## C'était le chaos sur les ponts

MARC THIBODEAU

Des milliers d'élèves de niveau secondaire outrés par la remise en cause de leurs activités parascolaires ont pris d'assaut deux des principaux ponts de la métropole hier, plongeant du coup le réseau routier dans le chaos, sous le nez des policiers.

Leur initiative préoccupe la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CEQ), qui presse les élèves de rester en classe. L'organisme tient ce matin une réunion d'urgence pour « faire le point » sur l'impact de ses moyens de pression. Dans le cadre des négociations avec Québec, les membres de la FSE, qui regroupe les 75 000 enseignants des commissions scolaires francophones de la province, boycottent les activités parascolaires au grand dam des jeunes.

À Québec, le premier ministre Lucien Bouchard s'est dit « inquiet » que les élèves du secondaire fassent des gestes aussi « dangereux ». « Je comprends que les jeunes sont mécontents du fait que les activités parascolaires ont été réduites considérablement, dit-il. Je leur demande de rester à l'école et de ne pas se livrer à ce genre d'activité. »

Il a enchaîné en lançant un appel aux professeurs, leur demandant de comprendre « que dans le contexte actuel, c'est très important que ces services soient rendus, que les élèves ont besoin de ces services et qu'ils doivent les rendre ».

Les enseignants doivent plutôt miser sur la négociation, a dit M. Bouchard.

Voir C'ÉTAIT en A2

## La course est ouverte aux Caisses

La BN prolonge le mandat de son président jusqu'en 2002

PAUL DURIVAGE

Deux postes de grande envergure dans le monde financier québécois se sont ouverts en même temps hier.

Claude Béland quitte Desjardins dans la tempête pendant que Léon Courville lève l'ancre et quitte la Banque Nationale. L'épicentre était situé dans la présidence de la Banque Nationale n'a plus de raison d'être pour un certain temps: André Bérard reste à la barre jusqu'en 2002.

Claude Béland aura été à la tête du Mouvement Desjardins pendant 13 ans, soit plus que n'importe quel autre président. Il quittera ses fonctions le 25 mars 2000. Il aura alors 68 ans.

Sa décision, annoncée hier — plus d'un mois plus tôt que prévu — déclenche du même coup une longue campagne présidentielle, à laquelle participera sans doute Jocelyn Proteau, président de la Fédération Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, le plus grand des 11 réseaux de caisses.

Voir LA COURSE en A2

Autres informations en page C1



PHOTO La Presse

Claude Béland part dans la tempête.



PHOTO La Presse

André Bérard garde la barre de la BN.

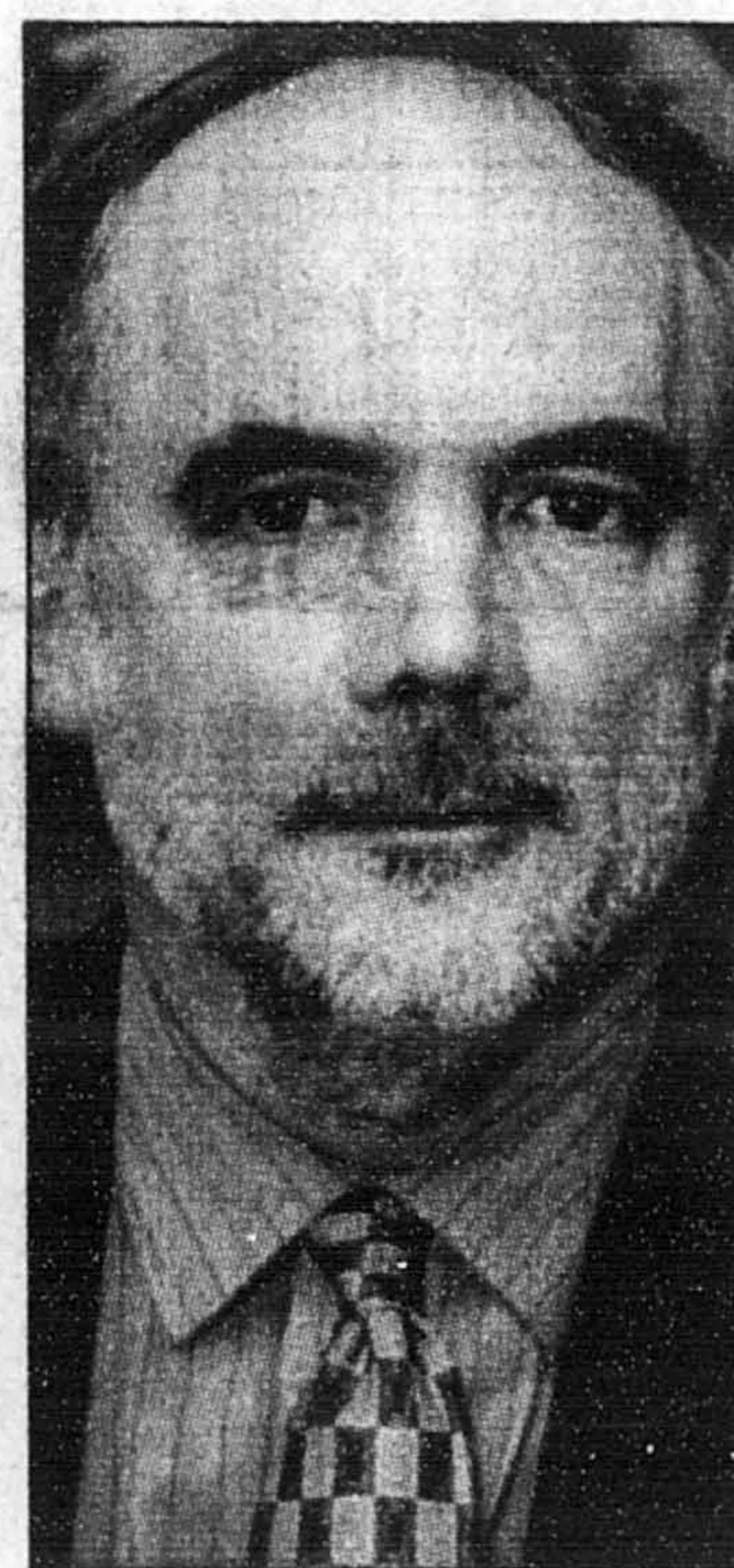


PHOTO La Presse

Léon Courville décide de lever l'ancre.

### Le bilan s'alourdit

Au lendemain du séisme le plus violent depuis près d'un siècle, qui a fait plus de 1700 morts et plus de 4000 blessés à Taiwan, une nouvelle réplique d'une magnitude de 6,8 a secoué l'île ce matin. L'épicentre était situé dans une région montagneuse, à quelque 200km de la capitale de l'ancienne Formose, où un bâtiment de 12 étages s'est effondré mardi comme un château de cartes. Plus de 2000 personnes étaient encore hier prisonnières des décombres.

Nos informations, p. A12 et A13

## Des élections serrées au Manitoba: le gouvernement sera minoritaire

GÉRALD LEBLANC WINNIPEG

Deux heures après la fermeture des bureaux de scrutin, on ne savait toujours pas lequel des deux Gary, le conservateur Filmon ou le néo-démocrate Doer, l'avait emporté hier au Manitoba.

Au moment de mettre sous presse, les résultats indiquaient 29 néo-démocrates et 28 conservateurs, avec un seul libéral qui détiendrait ainsi la balance du pouvoir, comme ce fut le cas la semaine dernière en Saskatchewan.

Les conservateurs ont conservé leur part du vote populaire, 43 %

comme en 1995, mais le vote libéral, glissant de 24 % à 13 %, s'est déplacé vers les néo-démocrates, qui grimpent de 33 % à 41 % cette année.

Un gouvernement minoritaire, conservateur ou néo-démocrate, ou même encore un gouvernement majoritaire, tout était encore possible tellement les élections étaient serrées dans une bonne douzaine de circonscriptions.

Les élections ont donc été chaudement disputées et il a fallu attendre deux heures pour que Radio-Canada, sans doute échaudé par l'erreur de jeudi dernier en Saskatchewan, ne déclare un vainqueur.

Une victoire précaire, puisque le parti conservateur obtient plus de votes que le parti néo-démocrate qui formera peut-être quand même le gouvernement.

Pour Gary Filmon, ce serait alors le début de la fin d'une longue carrière au cours de laquelle il a marqué sa province d'une gestion serrée des finances publiques.

Il faut aussi souligner le paradoxe de la possible élection de deux gouvernements néo-démocrates dans les Prairies, en Saskatchewan jeudi et au Manitoba hier, alors que ce parti tire de la patte partout ailleurs au Canada.

Voir DES ÉLECTIONS en A2

### Un projet attrayant!

À peine trois mois après avoir opposé une fin de non-recevoir au projet « une île, une ville » du maire Bourque, le premier ministre Lucien Bouchard convient aujourd'hui qu'il mérite d'être reconsidéré. « À première vue, c'est simple, c'est attrayant », a-t-il dit hier soir à l'entrée d'un caucus spécial de l'aile parlementaire de son parti, convoqué à la suite des sorties de députés contre le projet de superstructure de Louise Harel.

Nos informations, page B1

101 JOURS AVANT L'AN 2000

### INDEX

Petites annonces  
- index D16  
- immobilier D16 et D17  
- marchandises D17 et D18  
- emplois D18 à D20  
- automobile D21, E6

- affaires D2  
Arts et spectacles E1 à E5  
- horaire spectacles E4  
- horaire télévision E3  
- télévision E1

Bandes dessinées D17  
Bridge E7  
Carrières D8 et D9  
Cyberpresse C7  
Décès E6 et E7  
Économie D1 à C15

Êtes-vous observateur? D21  
Feuilleton D21  
Horoscope D21  
Laval A18  
Loteries A2 et A15

Monde B6, B7 et C8  
Mots croisés D20 et S10  
Mot mystère D20  
Politique B1, B4 et B5  
Tabloid Sports  
- Michel Blanchard S5

### ÉDITORIAL

Des drapeaux de trop - Alain Dubuc

page B2

### MÉTÉO

Ciel variable  
Max. 15, min. 8  
cahier Sports

page 16



**Croisière aux Caraïbes**  
incluant vol aller retour, tous les repas, taxes et frais portuaires

Norway 22 janv. 1 249 \$*	Costa Romantica 2, 9, 16 janv. 1 699 \$*	Mercury 16, 23, 30 janv. 13 fév. 2000 1 559 \$*
---------------------------	--	---

**Millénaire**  
Spéciaux vols aller retour

Paris 899\$	Cancun 789\$
Floride 399\$	Vancouver 669\$
Costa Rica 699\$	Californie 469\$

**Spéclaux dernière minute**  
Hotel Formule tout compris, 1 sem.

Cayo Coco • Tryp Cayo Coco	à partir de 598\$
Varadero • Bella Costa	698\$
Cancun • Oasis Cancun	1190\$
Punta Cana • Bavaro Beach	1050\$
Puerto Vallarta • Holyday Inn	998\$

Voyagez et courrez la chance de gagner une MERCEDES-BENZ à chaque tranche d'achat de 400\$ chez Multi-Voyages

**HAÏTI**  
À partir de Dernière minute 290\$ multi-voyages  
OUVERT LE DIMANCHE  
8397, rue St-Denis Montréal (Qc)  
Tél: (514) 858-0011 1 888 302-6221

## Suites de la une

### La course est ouverte aux Caisses

LA COURSE / Suite de la page A1

M. Béland a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de se croiser les bras pendant les derniers mois de son règne. En fait, il s'attaquera à la révision des structures de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, une lourde tâche.

Actuellement, le Mouvement Desjardins compte une confédération et 11 fédérations régionales. Au cours d'un congrès tenu à Montréal en mars 1999, les dirigeants des caisses populaires Desjardins se sont prononcés en faveur d'une fédération unique, à laquelle seraient affiliées toutes les caisses.

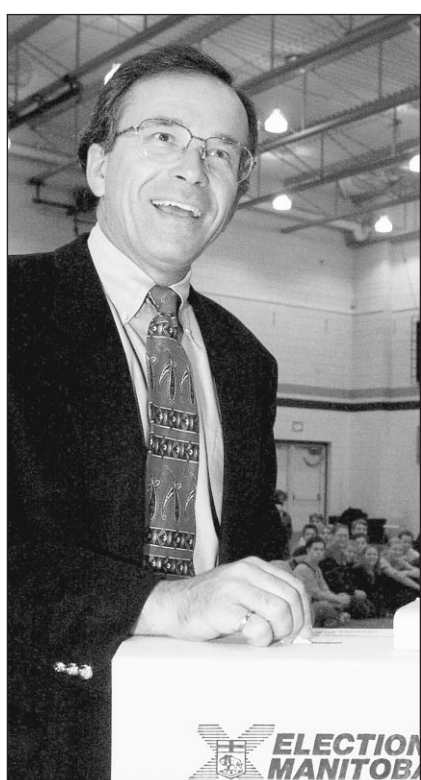
De nouvelles règles régissent depuis mars 1998 l'élection du président du Mouvement Desjardins. La période de candidature se tiendra du 29 novembre au 13 décembre. L'élection aura lieu le 19 février 2000 et le nouveau président entrera en fonction après les assises annuelles de l'organisation, en mars 2000.

D'autre part, le conseil d'administration de la Banque Nationale a prolongé jusqu'en mars 2002 le mandat d'André Bérard, président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale, qui aura alors 61 ans, même si l'âge habituel de la retraite est de 60 ans chez les dirigeants de la Banque Nationale.

Le conseil a du même coup accepté la décision de Léon Courville, président, Banque des particuliers et des entreprises et chef des opérations, de quitter son poste à la fin de l'exercice financier, le 31 octobre. M. Courville aurait compris au cours des dernières années qu'il ne serait pas choisi par le conseil d'administration pour succéder à M. Bérard.

La Banque Nationale a l'intention de conserver la structure bicéphale actuelle.

Le choix du remplaçant de M. Courville donnera de meilleures indications sur les candidats à la succession de M. Bérard dans deux ans et demi.



Le chef conservateur et premier ministre manitobain sortant, Gary Filmon, a déclaré hier soir qu'il quitterait la politique.



Le chef néo-démocrate, Gary Doer, a rempli son devoir de citoyen en famille, accompagné de sa femme Ginny et de ses enfants, Emily (9 ans) et Kate (4 ans).

## Les Manitobains élisent de justesse un gouvernement néo-démocrate

LES MANITOBAINS / suite de la page A1

Le scandale des élections de 1995, alors que les conservateurs avaient payé des candidats autochtones « indépendants » pour enlever des votes aux néo-démocrates, a sans doute fait mal à M. Filmon, même s'il ne fut pas personnellement blâmé par le juge Monnin qui a enquêté sur cette affaire et trouvé nombre de menteurs au sein du parti conservateur.

D'après les sondages, qui avaient

cette fois-ci vu juste sur les tendances du vote, la majorité des électeurs ne croyait pas non plus M. Filmon quand il promettait de réduire les impôts de 500 millions, tout en consacrant 500 millions de plus à l'éducation et aux soins de santé.

Quant à M. Doer qui avait aussi promis de se retirer si son parti ne remportait pas les élections, il a fait preuve de la plus grande modération dans ses promesses électorales, insistant surtout sur la nécessité d'améliorer la qualité des soins de santé.

Il faut aussi souligner le paradoxe de l'élection de deux gouvernements néo-démocrates dans les Prairies, minoritaire en Saskatchewan et majoritaire au Manitoba, alors que ce parti tire de la patte partout ailleurs au Canada.

La campagne électorale de 35 jours fut menée sans grand éclat, à l'image des deux principaux leaders, sauf dans les derniers jours alors que Ed Schreyer, ancien premier ministre du Manitoba et ancien gouverneur général du Canada, a accusé les conservateurs de tricherie dans le comté d'Interlake,

en diffusant un faux rapport sur les antécédents judiciaires du candidat néo-démocrate.

Comme il s'agissait justement de la circonscription où l'on avait payé un faux candidat autochtone indépendant en 1995, les accusations de M. Schreyer, pris à parti pour avoir abusé de son statut et de ses anciennes fonctions, ont sans doute ramené à la surface les odeurs de scandale entourant les conservateurs.

C'est finalement le candidat néo-démocrate qui l'emporta dans le comté empoisonné d'Interlake.

## C'était le chaos sur les ponts

C'ÉTAIT / Suite de la page A1

Le premier ministrea souligné qu'une rencontre de la table centrale de négociation, prévue pour vendredi, permettra de faire le point sur l'état d'avancement des travaux et de faire en sorte que rapidement, les questions normatives cèdent le pas à la « discussion finale ».

Hier matin, en pleine heure de pointe, quelques centaines d'élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste, à Longueuil, ont ouvert le bal en se précipitant pèle-mêle sur le tablier du pont Jacques-Cartier.

L'agent Gérard Carrier, porte-parole de la SQ, a indiqué que les autorités avaient été « prises par surprise ». Faute de pouvoir renvoyer les élèves d'où ils venaient, les policiers les ont repoussés sur la voie de droite et les ont escortés à l'aide de voitures jusqu'à Montréal. Réunis dans un parc, ils ont ensuite été ramenés à leur école en autobus. Deux élèves ont été arrêtés pour entrave.

Plusieurs ont ensuite repris la clé des champs en se joignant aux élèves de deux autres écoles secondaires de la région. Un groupe restreint a tenté par la suite de revenir sur le pont, mais la SQ veillait au grain. D'autres élèves essayaient parallèlement, en vain, de bloquer le pont Champlain.

Le directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste, Michel Bégin, a indiqué que son établissement ignorait tout de la décision des élèves, qu'il juge « spontanée ». Plusieurs d'entre eux s'inquiétaient particulièrement de la tenue du bal de graduation, dit-il.

En début d'après-midi, plus d'une centaine de jeunes, provenant cette fois d'écoles secondaires de Montréal, se sont approchés de l'autre extrémité du pont. Ils ont été accueillis par un important barrage policier.

« C'est con, man. On vient pour fermer le pont et c'est eux qui le ferment », a lancé l'un des élèves en arrivant sur place. Le groupe s'est finalement dispersé sans heurt, mais non sans avoir suscité l'ire des automobilistes détournés, qui étaient nombreux, en quittant les lieux, à faire crisser leurs pneus pour souligner leur insatisfaction.

Une représentante de la Fédération étudiante collégiale du Québec, appelée par « un élève du secondaire » pour assurer la sécurité des jeunes, a précisé que les manifestations indiquaient clairement la nécessité de réinvestir dans le réseau de l'éducation.

Plusieurs des élèves interrogés par *La Presse* près du pont se bornaient à réclamer le rétablissement de leurs activités parascolaires et, particulièrement, le maintien du bal de graduation.

Environ 800 élèves de l'école secondaire Vaudreuil ont par ailleurs paralysé l'autoroute 20 pendant deux heures en après-midi. Les autorités ont dû détourner les automobilistes vers l'autoroute 40.

La directrice de l'école, Sophie Proulx, a indiqué hier que les élèves souhaitaient « clairement » par ce geste apporter leur soutien aux enseignants.

Les manifestations d'hier s'ajoutent au débrayage de milliers d'élèves la semaine dernière partout au Québec. Pour le moment, seul un élève aurait été sérieusement blessé lorsqu'un automobiliste lui a roulé sur le pied.

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, estime que les choses sont allées trop loin. « Les élèves prennent des risques inutiles et mal calculés, dit-il. Il faut que les enseignants reviennent leurs moyens de pression. »

La présidente de la FSE, Johanne Fortier, préoccupée par la tournure des événements, prie les élèves de rester en classe « pour leur propre sécurité ». Elle fustige l'attitude du gouvernement qui, dit-elle, refuse de régler le problème en reconnaissant la pleine durée du travail des enseignants pour déterminer la compensation à verser dans le dossier de l'équité salariale.

### Pour faire le point sur l'actualité



LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272  
Abonnement : (514) 285-6911  
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h  
Rédaction : (514) 285-7070  
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111  
Télécopieur : (514) 848-6287  
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces  
Détailants : (514) 285-6931  
National, TéléPlus : (514) 285-7306  
Carrières et professions,  
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité  
Grandes annonces : (514) 285-6892  
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.  
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -  
Contrat de vente numéro 0531650  
Port de retour garanti. (USPS003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.

### LOTERIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 058  
à quatre chiffres : 3995

### COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:  
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;  
■ à Ville-Marie: l'Olympia de Ville-Marie, 27, rue Saint-Gabriel Sud, de 13 h à 20 h 30. Objectif: 475 donneurs;  
■ à Montréal: Maison de la culture Mercier, 8105, rue Hochelaga, de 14 h à 20 h. Objectif: 100 donneurs;  
■ à Vaudreuil-Dorion: caserne des pompiers N° 2, 11, boul. Jeannotte, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donneurs;  
■ à Montréal: École polytechnique, hall d'entrée, 2500, chemin Polytechnique, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 125 donneurs.

### DEMAIN DANS LA PRESSE



### Marathon culturel

■ Réchauffez-vous! Vendredi, samedi et dimanche, les Journées de la culture prennent tout le Québec d'assaut. Quelque 800 activités seront proposées aux athlètes de la culture, toutes gratuites. Le mot d'ordre est diversité: du chien Macaroni qui convie les enfants à un atelier de création théâtrale jusqu'au Musée des beaux-arts qui propose une nuit cosmique costumée en passant par un spectacle multidisciplinaire inspirée de légendes mongoles! Comment s'y retrouver? En lisant le cahier Sortir de demain qui propose pas moins d'une trentaine d'activités. À vos marques...

### QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour:  
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;  
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Selon vous, les manifestations à répétition des élèves du secondaire sont-elles justifiées?

La succession de catastrophes naturelles vous fait-elle craindre l'arrivée de l'an 2000?  
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 20 %  
Non: 80 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

**à 15 ou 20 minutes des ponts de la Rive-Sud** **Vente 15<sup>e</sup> anniversaire : Défilé de meubles du jamais vu !**

**MAISON ETHIER**

Centre Ultra (à 4 km des Promenades St-Bruno)  
267, boul. Laurier (route 116)  
St-Basile-le-Grand  
(450) 653-1556 • 1 800 363-9408

Face à l'ancien Collège militaire  
126, rue Jacques-Cartier N.  
St-Jean-sur-Richelieu  
(450) 386-1090 • 1 800 363-1090

Consultez notre encart samedi.

# Île de Montréal

## Urgences-Santé devrait être placé sous surveillance

*Intervention exceptionnelle du coroner Gilles Perron*

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne, MONTRÉAL

Fait inhabituel, le coroner président l'enquête sur la mort d'Isabelle Brûlé, juge impératif de faire connaître, sans délai et publiquement, ses recommandations pressantes aux dirigeants d'Urgences-santé de la région de Montréal et de demander au ministère de la Santé d'avoir à l'oeil ce service d'ambulances.

Après avoir entendu les témoignages de gestionnaires d'Urgences-Santé, le coroner Gilles Perron a jugé que son geste s'imposait.

Dans le cas d'Isabelle Brûlé, le temps de réponse d'Urgences-Santé a été de 12 minutes 32 secondes alors que le délai ministériel est de moins de huit minutes.

Même si cet écart n'a pas été conséquent sur l'évolution de la situation de détresse de Mme Brûlé, comme le signale le coroner, celui-ci juge que les explications fournies par les gestionnaires d'Urgences-Santé démontrent qu'ils ne se conforment pas à l'objectif ministériel.

« Des gestionnaires d'Urgences-Santé ont expliqué que l'objectif corporatif est de répondre à 65 pour cent des appels urgents en moins de huit minutes et à 80 pour cent en moins de dix minutes; ils ont toutefois convenu qu'actuellement Urgences-Santé répondrait à ces appels en moins de neuf minutes dans 70 pour cent des cas », rapporte le coroner.

« Urgences-Santé devrait fixer la barre à la hauteur de l'objectif ministériel de manière à répondre à une situation d'urgence à l'intérieur de huit minutes dans 90 pour cent des cas », dit le coroner Perron.

Il rappelle aux gens d'Urgences-Santé qu'ils ont pris l'engagement de faire une priorité absolue de la réduction du temps-réponse.

Le coroner considère que pour assurer une meilleure protection de la vie humaine, la Corporation d'urgences-santé de la région de



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©  
**Le coroner Gilles Perron juge nécessaire d'intervenir immédiatement auprès du gouvernement.**

Montréal Métropolitain doit régler au plus tôt ses problèmes d'intégration, considérer des primes de rendement comme incitatif de performance et réduire le nombre d'appels de soutien et le temps passé en centre hospitalier par des directives écrites et serrées.

Le coroner recommande également à la Corporation d'urgences-santé de tenir un registre des situa-



**Urgences-Santé avait mis 12 minutes 32 secondes à répondre à l'appel d'urgence d'Isabelle Brûlé.**

tions de secteurs dépourvus d'ambulances avec les commentaires appropriés des chefs d'équipe et des superviseurs ainsi que des statistiques révélatrices sur l'évolution du temps-réponse des ambulanciers.

Finalement, le coroner invite le ministère de la Santé et des Services sociaux à suivre la situation de très près en exigeant d'Urgences-Santé des rapports détaillés sur l'évolu-

tion du temps-réponse aux appels d'urgence.

Isabelle Brûlé est morte des suites d'une thrombose de la grande veine mesentérique (région de l'intestin) après qu'on eut diagnostiqué successivement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> février 1999 une bronchite et une gastro-entérite à la Clinique du Boulevard, dans le quartier Rosemont.

## Panne dans le métro

NATHALIE NOLIN

Il n'y a pas que les automobilistes qui ont subi des retards hier. En fin d'après-midi, les usagers du métro ont été privés de service pendant deux heures sur la ligne 1, soit entre Honoré-Beaugrand à Angrignon.

Une panne du moteur d'un train qui ne voulait plus redémarrer après avoir été arrêté a forcé l'évacuation de plus de 1000 personnes par le tunnel entre la station Lionel-Groulx et Atwater. Le courant avait été coupé automatiquement vers 17 h à la suite d'un suicide survenu à la station Lionel-Groulx. En raison de la pente ascendante vers la station suivante, Atwater, le train aurait eu de la difficulté à redémarrer. Les passagers ont dû attendre plus longtemps que prévu avant de pouvoir sortir des wagons puisqu'on tentait de connaître la raison de cette panne avant de procéder à l'évacuation. Au bout de 15 à 20 minutes, les passagers ont pris le chemin du tunnel sous la surveillance des agents du métro. Bien que la pente soit assez abrupte et longue entre ces deux stations, personne n'a été incommodé.

Avant qu'on ait pu réalimenter le réseau, un troisième incident a contribué à perturber le service peu de temps après. Des passagers ont rapporté la présence d'un individu qui se serait promené dans le tunnel près du métro Langelier. Les agents ont dû vérifier ces informations — ils n'ont trouvé personne — avant de réalimenter le circuit en électricité.

Ces événements ont provoqué mécontentement et impatience chez les usagers de la Société de transport de la CUM qui sont particulièrement nombreux à cette heure. Les autorités annonçaient toutes les 20 minutes la reprise du service, alors qu'il aura fallu près de deux heures pour que cela se produise, vers 19 h.

Et vers 20 h, la ligne fonctionnait encore au ralenti en raison d'un problème de fermeture des portes.

Le train à l'origine du problème sera examiné aujourd'hui.

## La grippe bientôt de retour

*Une nouvelle arme contre le virus de l'influenza pourrait être disponible*

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Comme tous les ans, plusieurs milliers de Québécois vont devoir prendre le lit, endurer des maux de tête d'enfer et tousser à répétition, mais la saison grippale promet malgré tout d'être relativement clémente.

«A priori, si on se fie à ce qui a été observé en Australie et en Nouvelle-Zélande, dans l'hémisphère sud, ça sera une saison modérée, semblable à celle de l'an passé», indique le Dr Yves Robert, du Laboratoire de santé publique du Québec.

L'épidémie annuelle de grippe s'étend habituellement du début de décembre à la fin mars et peut affecter jusqu'à 300 000 Québécois, selon le médecin. En général, le virus fait sentir ses effets pendant cinq à sept jours.

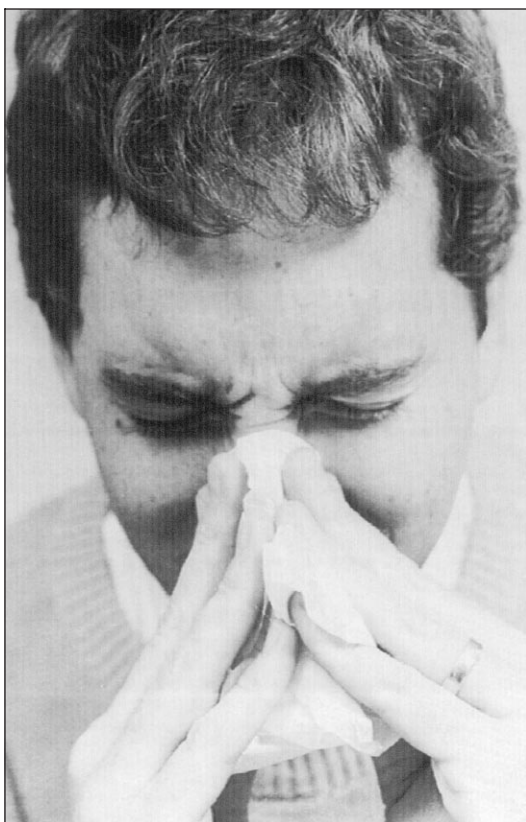
Une nouvelle arme dans la lutte contre le virus de l'influenza pourrait toutefois contribuer à écarter les souffrances des malades. Un médicament actuellement en attente d'homologation par Santé Canada, le zanamivir — ou Relenza, de son nom commercial —, a en effet démontré au cours d'essais cliniques qu'il pouvait réduire de 24 à 48 heures la durée des symptômes et la période de contagion. Fabriqué par Glaxo-Wellcome, ce médicament, qui se consomme par inhalation orale, inhibe un enzyme de la surface du virus de la grippe, la neuraminidase, et empêche la réplication du virus et donc sa propagation dans l'organisme, explique le Dr Robert.

«Il faut toutefois qu'il soit pris tôt après l'infection, si possible le jour même», ajoute le médecin, ce qui peut s'avérer difficile, car le Relenza — s'il est approuvé par Santé Canada, bien sûr — ne sera disponible que sur ordonnance médicale. «Or, comme tout le monde attrape la grippe vers la même période, il risque d'y avoir des délais pour voir un médecin», croit le Dr Robert.

Compte tenu des délais habituels de traitement des dossiers par le Conseil consultatif de pharmacologie, le Relenza risque fort de ne pas être inscrit à la liste des médicaments remboursables cet hiver. Le médicament coûte de 35 à 40 \$ par traitement.

Mais la meilleure façon de se protéger contre le virus demeure de se faire vacciner. Les gens les plus à risque, soit les personnes de plus de 65 ans et les malades chroniques, de même que les personnes les côtoyant — le personnel soignant, par exemple —, ont droit à la vaccination gratuite.

Ce ne sont toutefois pas toutes les person-



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©  
**La grippe frappe à nos... nez ! Mais les malades pourraient bénéficier bientôt d'un nouveau médicament qui pourrait réduire la durée des maux qui les affligent.**

nes visées qui se prévalent de la possibilité d'être immunisées. «Le taux de vaccination reste relativement faible», admet le médecin. En fait, selon le Rapport statistique sur la santé de la population canadienne, le Québec figurait en 1996-97 au dernier rang de toutes les provinces pour la proportion de personnes âgées vaccinées, avec 34 %. Les autres provinces se situaient toutes entre 48 % et 60 %.

Selon le Dr Robert, la tendance est à la hausse, avec des augmentations du nombre de doses administrées de près de 10% par année depuis trois ans. De 750 000 personnes vaccinées, dit-il, on est passé à près d'un million. L'objectif est toutefois d'environ un million et demi de personnes.

Le vaccin de cette année sera composé de deux souches qui figuraient déjà dans celui de l'an dernier, soit les souches A-Sydney-1997 et A-Beijing-1995, et d'une souche B apparue en 1998, celle de Yamanichi.

### DEUX PAR DEUX MULTIPLIE LE PLAISIR

Pour un hiver comme pas deux, cet habit de neige, 233,95 \$ et ce foulard en laine polaire, 9,95 \$, signés Deux par Deux. Pour couronner le tout, bonnet Le Maillon, 31,95 \$.

*Offerts à Brossard et à Ste-Foy.*

**Deux par Deux**

Québec en vitrine

AUTOMNE 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537  
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537  
PLACE STE-FOY (418) 652-4537  
www.lesailles.com

Jusqu'au 11 octobre, venez découvrir des designers d'ici, déguster des produits de chez nous et profiter d'une foule d'autres surprises et d'événements spéciaux.

Je me fais plaisir

# « Nous vivons entourés de *cours à scrap* »



Évacuée de sa résidence, Line Davidson, mère de six enfants, trouve pénible de vivre parmi des entreprises de recyclage.

PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

## À la suite de l'incendie de Sainte-Catherine, une résidante rêve d'expropriation

MARTHA GAGNON

« Nous vivons entourés de *cours à scrap* qui polluent et dérangent. »

De retour dans sa maison, rue Garnier, à Sainte-Catherine, Line Davidson, mère de six enfants, rêvait hier midi d'être expropriée et de changer d'environnement. « Quand je regarde autour, je me dis que l'expropriation serait la seule solution. On ne peut pas avoir de qualité de vie dans un milieu aussi malsain. Nous sommes encerclés d'entreprises de recyclage : montagnes d'autos usagées, batteries et vieux réservoirs. C'est de pire en pire. »

M<sup>me</sup> Davidson était parmi les 200 résidants de Sainte-Catherine évacués à la suite du spectaculaire incendie qui s'est déclaré dans une cour de recyclage de véhicules usagés, propriété des Industries associées de l'acier, près de Kahnawake, lundi. Il s'agissait du deuxième incendie à survenir à cet endroit en deux mois.

Tous les citoyens sont retournés dans leur demeure hier après avoir obtenu l'assurance des responsables de l'environnement qu'il n'y avait plus de danger pour la qualité de l'air. En raison des substances toxiques contenues dans l'épaisse fumée produite par l'incendie, les autorités avaient demandé aux résidants habitant près du centre de recyclage de quitter leurs demeures.

Selon les premières évaluations, l'incendie aurait été causé par les vapeurs de carburant provenant de certains réservoirs de véhicules usagés empilés les uns sur les autres. Tout comme en juillet d'ailleurs. D'après Daniel Perron, directeur du service d'incendie de

Sainte-Catherine, le feu serait accidentel et non criminel.

La mairesse de Sainte-Catherine, Jocelyne Bates, affirme que la sécurité des citoyens est une préoccupation majeure et que la municipalité veillera à s'assurer que toutes les mesures seront prises pour éviter la répétition de tels incidents. « En collaboration avec le ministère de l'Environnement et les dirigeants de l'entreprise concernée, nous allons analyser les causes et voir s'il y a lieu d'améliorer certaines choses », précise-t-elle.

Pierre Robert, chef du service industriel à Environnement Québec en Montérégie, explique que des tests pour évaluer la qualité de l'air ont déjà été effectués, en collaboration avec le gouvernement fédéral, à la demande des résidants de Kahnawake. « Ces tests ont eu lieu durant l'été et les résultats devraient être connus en décembre, dit-il. Les gens se plaignent que l'entreprise de recyclage produit de la fumée et des mauvaises odeurs. L'école primaire de la réserve étant située tout près, ils veulent savoir s'il y a des effets nocifs. »

Les Industries associées de l'acier sont soumises aux normes générales sur l'environnement. Il n'y a pas de réglementation spécifique comme dans le cas de l'entreposage des pneus. « Nous essayons cependant de développer une collaboration avec les centres de ferrailleurs pour améliorer la sécurité, souligne M. Robert. Un guide de bonne pratique est d'ailleurs en préparation. »

À l'exception des inquiétudes soulevées par les résidants de Kahnawake, l'entreprise de Sainte-Catherine n'a jamais fait l'objet de plaintes au MEF. « Nous n'avons observé aucune infraction lors de

nos inspections; l'entreprise respecte les normes, affirme M. Robert. Concernant les réservoirs d'essence, ils doivent être nettoyés, mais il peut toujours rester des vapeurs. L'entreprise s'est pourtant dotée de règles sévères pour faire la vidange. »

Le propriétaire de l'entreprise, Gordano Botinelli, a refusé hier de rencontrer les médias en compagnie des représentants de l'environnement, de la municipalité et du service des incendies. Selon M<sup>me</sup> Bates, ce refus ne doit pas être interprété comme un refus de collaborer avec les autorités. « C'est une entreprise avec laquelle nous avons de bons rapports. J'ai croisé le propriétaire sur les lieux de l'incendie et il était disposé à venir nous voir pour discuter de la situation », ajoute-t-elle.

Loin d'être rassurée, Line Davidson songe à faire signer une pétition pour réclamer des mesures de sécurité plus adéquates. « Il est plus difficile d'éteindre un incendie dans le secteur industriel », dit-elle.

Ce que reconnaît la mairesse. « Nous avons déjà demandé des subventions pour améliorer nos infrastructures qui datent de 30 ans, mais cela a été refusé. Nous avons donc installé une borne sèche dans le parc industriel afin de puiser l'eau du fleuve. » Comble de malheur lundi, un bris imprévu s'est produit sur la conduite majeure de l'aqueduc au moment de l'incendie. Les pompiers de Sainte-Catherine et de plusieurs municipalités ont également éprouvé des difficultés à combattre l'incendie en raison des montagnes de ferraille sous lesquelles se propageait le feu. Le combat a duré de 15 h 30 à 3 h 30.

# SEARS

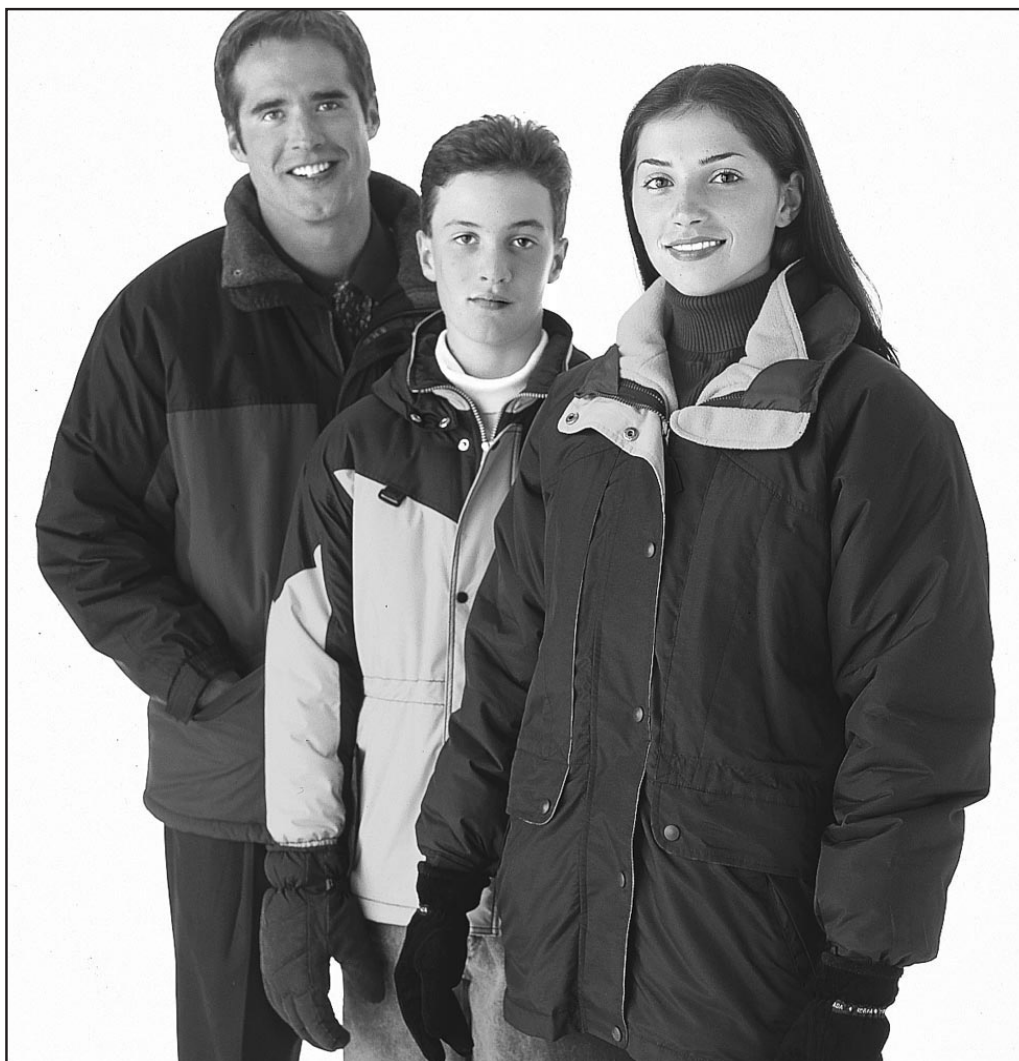
Un jour seulement... venez vite!  
Le jeudi 23 septembre 1999

## Rabais 30%

### Vêtements d'extérieur pour la famille

Un vaste choix de vêtements d'extérieur à prix ordinaires et de liquidation pour hommes, femmes et enfants.

À l'exclusion des modèles La mode essentielle<sup>SM</sup>.  
L'offre ne peut être combinée à une autre offre.  
Dans la limite des stocks



Rabais additionnel de 50%  
sur les prix de liquidation des bottes pour toute la famille

SEARS

Découvrez un autre côté de Sears<sup>MD</sup>

# Lorsque Tally raconte Warshaw

En 1962, époque où peu de jeunes femmes brassaient des affaires, Helen Levy approche son père. Pour hausser sa clientèle, le magasin familial doit proposer de nouveaux produits, lui explique-t-elle. Les fruits et les légumes ne suffisent plus. Pourquoi ne pas vendre des articles de cuisine, des meubles, des plantes, des tapis, des balais et des jouets ? Il suffirait d'acheter les édifices voisins et d'augmenter la surface de l'établissement.

Le papa, un immigrant polonais du nom de Florkevitch, approuve la suggestion de sa fille. Ce n'est pas la première fois qu'il prend une décision significative en se fiant à son flair. Trente ans plus tôt, devant que les horreurs du nazisme déferleraient bientôt sur l'Europe, il avait quitté à contrecœur sa Varsovie natale pour rejoindre son frère, déjà établi à Montréal.

Pour gagner sa vie dans sa ville d'adoption, M. Florkevitch ouvre un petit commerce de fruits et légumes, boulevard Saint-Laurent.

Un jour, un artisan lui signale qu'il ferait de meilleures affaires s'il affichait en grosses lettres son nom au-dessus de la porte d'entrée. Excellente idée, convient M. Florkevitch. L'ennui, c'est que ne sachant ni lire ni écrire, il est incapable de l'épeler.

— D'où êtes-vous originaire ? s'enquiert l'artisan.

— De Varsovie, répond M. Florkevitch, en anglais.

L'artisan suggère alors de nommer ainsi l'échoppe. En anglais, Varsovie s'écrit « Warsaw ». Mais il commet une erreur et ajoute un « h ». Voilà pourquoi le magasin Warshaw, devenu au fil des ans une institution montréalaise, s'appelle ainsi.

Aujourd'hui, Helen Levy est âgée de plus de 70 ans. Les jambes solides et les yeux brillants, elle travaille encore au magasin fondé par son père, stockant dans les étagè-

res les dizaines d'articles hétéroclites qu'elle a sélectionnés.

Warshaw, c'est l'endroit où on peut remplir son panier d'épicerie de légumes et de céréales, mais aussi de chandelles dorées célébrant l'an 2000 et de collants à l'effigie du bossu de Notre-Dame. Le prix régulier de 25 cents est d'ailleurs réduit à 15 cents cette semaine !

— Mais où trouvez-vous ces objets, Madame Levy ?

De son sourire enjôleur, la vieille dame aux cheveux blancs platine m'explique : « Des fournisseurs nous appellent. Lorsque de nouveaux produits tombent entre leurs mains, ils veulent se débarrasser des anciens. »

Et chez Warshaw, on est disposé à vendre de tout.

■ ■ ■

La première fois qu'elle a fait ses emplettes chez Warshaw, Tally Abecassis a été fascinée.

« Au moment de payer, j'ai eu l'impression de déranger les caissières, m'explique-t-elle. Elles discutaient de leur vie personnelle comme si je n'avais pas été là. Un jour, l'une d'elles a même rompu avec son chum en poinçonnant le prix de mes achats ! Il était là, penaud au bout du comptoir, pendant que je tendais mon argent pour régler la note. Je me suis alors dit que ce magasin n'était vraiment pas comme les autres. »

Diplômée en communications de l'Université Concordia, cette jeune femme de 26 ans souhaitait réaliser des documentaires. Comme premier sujet, elle a choisi l'univers de Warshaw. Dans une vidéo de 52 minutes,



Philippe  
CANTIN

si madame Levy décide de placer des petits ballons de football à 1 \$ dans un panier près de la porte d'entrée, personne ne rouspète. C'est comme ça, un point c'est tout. »

Le documentaire de Tally est construit autour de quatre caissières dans la jeune vingtaine. Deux d'entre elles ont comme langue maternelle l'italien, et deux autres le portugais. Leur boulot chez Warshaw leur permet d'arrondir leurs fins de mois. Et la clientèle bigarrée de la Main leur fait découvrir la vie.

■ ■ ■

Curieusement, les moments les plus forts de *Warshaw sur la Main* ne mettent pas en vedette les caissières, mais plutôt deux clients et un vieil employé du magasin.

Tally nous fait ainsi découvrir une dame qui, chaque jour, vient effectuer de modestes achats. Elle choisit inévitablement la caisse d'Elda. Lorsqu'un jour, celle-ci quitte son emploi, la peine de la dame est lourde. Et le portrait de la solitude, puissant.

« Durant le tournage, je lui ai demandé pourquoi elle payait toujours ses emplettes à cette caisse, raconte Tally. Elle m'a expliqué qu'Elda ne commettait jamais d'erreur. Mais ce n'était pas la véritable raison, bien sûr.

L'essentiel, c'est qu'Elda prenait le temps de discuter avec elle. »

Kowalski, lui, est un sans-abri que les habitués du boulevard Saint-Laurent connaissent bien. Lorsque ses poches sont pleines de petit change, il s'achète du Bellini. Pour lui éviter des ennuis, une caissière en transfère le contenu dans une bouteille de plastique.

Quant à Spiro, le chef du département des légumes, il tire une grande fierté de ses étalages. « Regardez-moi ces beaux comptoirs... »

Hélas ! Spiro sait bien que la démographie du quartier a changé, que Warshaw doit se battre pour assurer sa survie. « Avant, nous servions plein de familles, dit-il. Aujourd'hui, elles sont plus rares. »

Madame Levy, elle, ne semble pas inquiète. « Les clients reviennent parce que nous travaillons avec amour. »

Tally Abecassis a réalisé son film de la même façon.

## CARREFOUR

Un reportage « en direct » d'un champ de bataille du Turkestan où Genghis Khan martèle ses ennemis ; un topo en provenance des funérailles de Richard Coeur de Lion ; le point sur une épidémie de peste en France...

Dans le cadre de son émission du matin, la radio de Radio-Canada nous propose un petit bijou. Le *Bulletin de l'histoire*, diffusé peu après les nouvelles de 8 h 30, raconte certains des grands événements du dernier millénaire. Une idée originale a guidé le réalisateur Jean Dussault, également animateur du Midi Quinze : et si les nouvelles radio existaient depuis mille ans !

Voilà de la radio nouvelle et stimulante. Le *Bulletin de l'histoire* constitue une bouffée d'air frais sur nos ondes.

philippe.cantin@lapresse.ca



Pearl Lamarre-Rushford, la victime de ce sauvage assassinat, photographiée lors de son 81<sup>e</sup> anniversaire de naissance en avril dernier.

## L'enquête permet d'élucider le meurtre de l'octogénaire de Chambly

MARCEL LAROCHE

Quatre suspects ont été arrêtés hier soir relativement au meurtre de Pearl Lamarre-Rushford. Deux d'entre eux, des mineurs de 15 ans et 14 ans, comparaitront ce matin devant le Tribunal de la jeunesse de Longueuil.

Le vol serait le mobile du meurtre de cette vieille dame de 81 ans dont le cadavre transpercé de plusieurs dizaines de coups de couteau a été découvert avant-hier dans sa résidence de Chambly, sur la Rive-Sud. L'enquête policière a révélé que différents objets ont été volés dans la maison de la victime.

Des plaies de défense observées sur le corps démontrent que Mme Lamarre-Rushford a farouchement résisté à ses assaillants.

L'autopsie pratiquée hier au Laboratoire de sciences judiciaires et

de médecine légale de Montréal a aussi révélé que l'octogénaire était morte depuis environ deux heures lorsque son corps ensanglanté a été trouvé dans la cuisine de son logement du 2425, rue Bourgogne.

La macabre découverte a été effectuée vers 15 h 30 lundi par le gendre de la victime, Norbert Gonthier, qui rentrait à la maison après sa journée de travail. Mme Lamarre-Rushford vivait avec son gendre et sa fille Linda.

Les premiers policiers municipaux de Chambly accourus sur les lieux du drame, en même temps que les services ambulanciers, ont fait transporter la victime au Centre hospitalier de Saint-Jean, où les médecins n'ont pu que constater son décès.

L'enquête a aussitôt été référée aux policiers de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal qui ont passé de longues

heures à scruter l'intérieur de la maison. Comme ils n'ont relevé aucune trace d'effraction, tout porte à croire que la femme aurait probablement ouvert la porte à des individus qui s'y seraient présentés, vers 13 h 15 lundi.

L'enquête qui a permis l'arrestation de ces suspects a été menée par les enquêteurs de la Sûreté du Québec de l'escouade des crimes contre la personne, en étroite collaboration avec les policiers de la Sûreté municipale de Chambly. L'agent Manon Gagnard, de la direction des communications de la SQ a souligné la précieuse collaboration des citoyens dans cette enquête.

Au moment de mettre sous presse, la SQ interrogeait les deux autres suspects et n'avaient pas encore décidé si des accusations seraient portées contre eux également.

## Trois blâmes pour le policier de la SQ qui se prenait pour la loi

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne

Un policier de la Sûreté du Québec qui tonnait à un citoyen qu'il était « la loi » alors qu'il est plutôt chargé de la faire respecter, vient d'être blâmé par un comité de déontologie policière.

En avril 1997, l'agent Denis Brochet a eu une violente prise de bec, au beau milieu d'un boulevard, à Entrelacs, avec un citoyen pour une histoire de stationnement.

Quant l'épouse de ce citoyen a voulu s'en mêler, le policier l'a vertement rabrouée.

Pour ces façons de faire, le comité de déontologie policière présidé par M<sup>e</sup> Gilles Mignault, a servi, hier, trois blâmes au policier Brochet qui devrait connaître la sanction qui lui est réservée dans quelques semaines.

Devant le comité, le citoyen en cause a finalement reconnu avoir été impoli et avoir proféré des injures à l'endroit du policier Brochet.

Par contre ce dernier a généralement nié s'être mal conduit, avoir perdu son calme et clamé qu'il était la loi.

Pour sa part, le président du tribunal a dit accorder beaucoup d'importance au fait qu'un collègue de travail de l'agent Brochet ait constaté à son arrivée sur les lieux

de l'incident que le policier Brochet s'engueulait avec le citoyen et que, de toute évidence, il avait perdu son calme.

« Cette perte de contrôle était à ce point importante que l'agent en question a dû mettre son bras entre les deux afin de les calmer et parvenir à apaiser une situation tout particulièrement tendue », signale le président du comité.

« Un policier qui perd son calme et s'engueule de cette façon avec un citoyen manque de politesse et contrevient au code de déontologie des policiers du Québec », écrit M<sup>e</sup> Mignault.

« Se comporter ainsi, c'est également se placer dans une situation telle qu'il devient impossible de se souvenir avec justesse des paroles », ajoute-t-il.

Le comité retient qu'après avoir perdu son calme, l'agent Brochet a effectivement dit de « fermer sa c... de gueule » et de se « mêler de ses c... d'affaires » à l'épouse du citoyen en cause et qu'il a également bel et bien crié à ce citoyen qu'il était « la loi ».

« Dire à quelqu'un qu'on est la loi alors que notre métier consiste plutôt à l'appliquer, c'est se comporter avec excès et partant, c'est abuser de son autorité », soutient M<sup>e</sup> Mignault.



## L'automne préfère le 23...

MATHIEU PERREAULT

L'automne commence officiellement demain matin à 7 h 32. En retard ? Pas du tout. Ça fait au moins 400 ans que l'été finit le 22 ou le 23.

Le ralentissement estival de la Terre dans sa course elliptique autour du Soleil est responsable de ce « retard » par rapport au 21. En plus, 1999 précède une année bissextile, une tradition instituée par le pape Grégoire XIII en 1682 pour corriger la dérive du calendrier de Jules César par rapport aux saisons.

En 1996, l'automne est arrivé le 22 à 14 h, en 1997 à 19 h, l'an dernier le 23 à 1 h du matin et l'an prochain, le 22 à 13 h 28, indique Pierre Chastenay, astronome au Planétarium. « On ne peut pas revenir au 21 parce que l'été a cinq jours de plus que l'hiver. L'hiver, la Terre est plus près du Soleil et va plus vite. » Le Soleil est l'un des deux foyers de l'ellipse décrite par l'orbite terrestre ; la Terre le contourne quand la bise vient. Les deux mois de 31 jours se suivant sont placés l'été, et le mois de 28 ou 29 jours, l'hiver, relève M. Chastenay.

Les dates moyennes des changements de saison sont le 20 mars, le 21 juin, le 23 septembre et le 22 décembre, selon la Société royale d'astronomie du Canada. Les équinoxes qui signalent le début du printemps et de l'automne marquent le moment où le jour et la nuit ont une durée égale, alors que les solstices qui mènent à l'été et à l'hiver marquent la durée maximale et minimale du jour.

Les années bissextiles sont nécessaires parce qu'une année a environ 365 jours et un quart. En 1582, selon M. Chastenay, l'équinoxe d'automne est survenue le 13 septembre. Le pape a inséré les années bissextiles et fait disparaître 10 jours, au grand dam des associations de locataires, qui ont manifesté dans les rues pour réduire leur loyer du mois amputé.

Pour affiner encore plus le calendrier, les siècles ne se divisant pas par 400 ont été déclarés non bissextiles. « Avec les modifications récentes au calendrier grégorien, il faudrait 8000 ans pour qu'un décalage d'un jour apparaisse. » M. Chastenay ne se souvenait pas hier du calcul des modifications apportées voilà 10 ans au calendrier, mais sait qu'il ne faudra pas s'en soucier avant 2400 ou 2500.

la maison  
**simons**  
QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC  
MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

La veste zip laine et cachemire 99.<sup>95</sup>  
Pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins, une veste sans manches, encolure V, à superposer sur tout. Charbon, marine, rouge. P.m.g. Notre exclusivité. Rég. 125.00\*

## Consommation

## Moins de 3 mois pour «écraser»

## Les fumeurs ont de multiples ressources à leur disposition

ROLLANDE PARENT  
de la Presse Canadienne

Les travailleurs oeuvrant dans des entreprises de juridiction provinciale et qui devront cesser de fumer dans les aires de travail à compter du 17 décembre doivent savoir qu'il y a de nombreuses ressources disponibles pour les soutenir dans leurs efforts.

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé vient en effet de constituer un répertoire donnant la liste de plus de 450 ressources réparties dans les diverses régions du Québec et prenant la forme d'une aide individuelle ou de groupe. Le Conseil en assure la distribution.

On y trouve également des informations sur les différents produits pouvant soutenir les efforts du fumeur qui veut se défaire de cette habitude de même qu'une liste de ressources téléphoniques et internet visant la réduction du tabagisme.

Par exemple, dans la région de Montréal, la Clinique du traitement du tabagisme du Centre Epic organise des rencontres de groupe deux fois par mois jusqu'à ce que les participants n'en

ressentent plus le besoin. Sont fournis notamment des conseils et des stratégies pour éviter les pièges et le gain de poids.

Un des grands batailleurs contre le tabagisme, le Dr Marcel Boulanger, y oeuvre.

À l'issue de la conférence de presse d'hier, le Dr Boulanger a invité les fumeurs de bonne volonté à se prendre en main et à ne pas s'attendre que le Conseil du patronat et les différentes directions syndicales soient, dans ce dossier, «des forces travaillantes».

Aux employeurs, il recommande de ne pas sortir la férule au départ mais de signifier clairement à leurs employés qu'ils appuient le programme gouvernemental.

Il estime également que l'employeur, après s'être informé, doit dédramatiser la loi, qui ne constitue pas «un crime contre

l'humanité», et laisser à ses employés une période d'adaptation.

## Diminuer dès maintenant

Dès à présent, suggère M. Boulanger, les fumeurs devraient commencer à diminuer leur consommation.

Comme les fumeurs ne goûtent généralement que les premières bouffées, il leur conseille de s'installer face à un mur quand ils estiment qu'ils ne peuvent plus résister et qu'ils doivent fumer.

Il leur recommande également de ne pas ranger le paquet de cigarettes au même endroit que les allumettes ou le briquet de façon à ce qu'il s'écoule du temps entre le moment où monte l'envie de fumer et la satisfaction de ce besoin.

Après des décennies de travail auprès des fumeurs désireux de s'en sortir, M. Boulanger constate que l'obsession, l'irritabilité ou les sueurs froides qui accompagnent le sevrage varient grandement en fonction des individus. «La sensation d'être en bataille peut durer trois jours comme elle peut durer jusqu'à trois mois», a-t-il dit.

## L'accoutumance au tabac

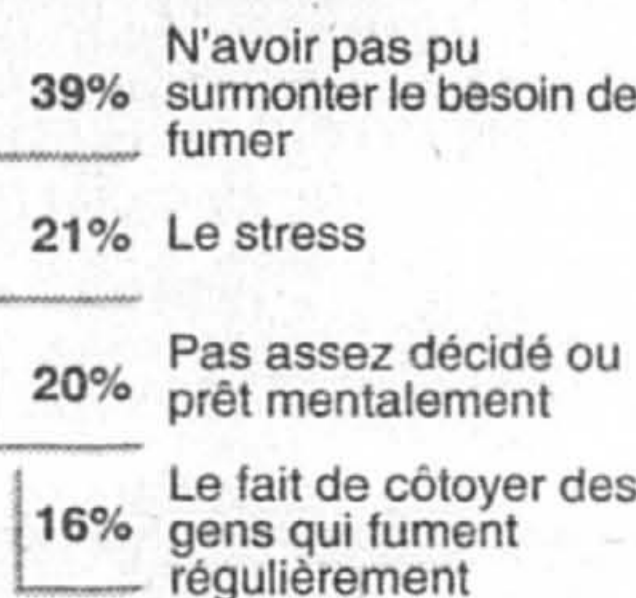
■ Chaque année, au Canada, plus de 45 000 décès sont attribuables au tabagisme. Les coûts annuels reliés à ce problème sont évalués à 15 milliards \$.

■ 35 % des fumeurs canadiens disent qu'ils arrêteront de fumer au cours des six prochains mois. Au Québec, la proportion est de 48 %.

■ 87 % croient que le principal bienfait de l'abandon du tabac serait «l'amélioration de leur santé».

■ 92 % des fumeurs canadiens ont déjà fait une tentative pour arrêter de fumer.

## Raisons pour lesquelles ils n'avaient pas réussi à abandonner leur habitude:



Source: Groupe Angus Reid -- (PC)

## Nouvelle mouture de l'achat chez nous

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Si vous préférez acheter un tournevis fabriqué au Québec plutôt qu'ailleurs lorsque vous magasinez chez votre marchand préféré, mais que vous ignorez comment vous y prendre, rassurez-vous, le gouvernement a pensé à vous.

Dès aujourd'hui, les articles fabriqués ici seront identifiés dans la plupart des grands magasins de la province.

L'initiative vient du gouvernement et de l'entreprise privée qui lancent conjointement une campagne de promotion de produits québécois en plaçant des signets affichant le logo «Québec en vitrine» à côté de chaque article fabriqué ici.

Dix-huit partenaires majeurs dont Wal-Mart, Zellers, Sears et Rona, ont investi 250 000 \$ dans la campagne pendant que Québec injectait le même montant. C'est la deuxième année que le ministère de l'Industrie et du Commerce et le Conseil québécois du commerce de détail prennent part à cette initiative.

La campagne, qui a pour thème «Qui me cherche me trouve», vise à encourager les consommateurs à acheter des produits faits au Québec. Elle débute aujourd'hui et prendra fin le 11 octobre.

En 1998, le commerce de détail au Québec a généré 57 milliards de vente et a fait travailler plus de 400 000 personnes. Le commerce de gros a employé près de 108 000 personnes et a produit 67 milliards. Ensemble, ces deux secteurs représentent 12 % du PIB du Québec, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Julien.

Mais les consommateurs ne doivent pas voir dans cette campagne un sceau de qualité de la part du gouvernement. «Notre but est d'identifier les produits québécois et de les partager des autres», explique Gaston Lafleur, PDG du Conseil québécois du commerce de détail. Ce sont des moyens pour le consommateur de faire un choix plus éclairé quand il choisit un article.

Selon plusieurs sondages, indique le ministre Julien, les consommateurs sont très sensibles à la provenance des produits qu'ils achètent et sont fiers de contribuer au développement des entreprises québécoises.

## La facture du garagiste a-t-elle un sexe?

Les moeurs ont évolué, mais les femmes payent encore parfois plus cher que les hommes

MARTINE ROUX  
collaboration spéciale

Mieux vaut être un homme lorsqu'on se présente chez le garagiste pour faire réparer sa voiture. C'est la conclusion à laquelle est arrivée Jeannine Pellerin, une résidente de Montréal-Nord, qui se dit convaincue d'avoir hérité d'une facture moins salée parce qu'elle a dépêché son beau-frère au garage à sa place.

Fin août, alors qu'elle constate un bruit anormal provenant visiblement du silencieux, M<sup>me</sup> Pellerin décide de faire une brève tournée des garagistes. Elle demande d'abord à son beau-frère, qui s'y connaît en mécanique, de téléphoner chez GMS, boulevard Pie-IX, à Montréal. Il décrit le problème, décline la marque et l'année de la voiture. Montant de l'estimation par téléphone : 184 \$.

M<sup>me</sup> Pellerin décide tout de même d'obtenir une estimation écrite. Elle se rend chez GMS, où un employé examine son véhicule. Montant de l'estimation en personne : 260 \$ ! Surprise, elle visite un compétiteur, Minute Muffler, où on évalue le montant de la réparation à 315 \$... tout en lui précisant qu'on est prêt à lui consentir une réduction de 16 \$.

Elle opte pour GMS, qui lui a offert le meilleur

tarif. Mais plutôt que de se rendre elle-même faire réparer la voiture, elle y dépêche son beau-frère. Montant total de la facture : 160 \$ ! Elle n'en revient pas.

Le gérant du garage GMS, M. Luc Di Pardo, se défend toutefois de s'adonner à de telles pratiques. «Il est difficile de donner les prix au téléphone. Les gens appellent souvent pour connaître le prix du silencieux pour leur voiture, mais il arrive qu'il faille changer une autre pièce», dit-il.

Comment expliquer que le montant de l'estimation soit de 100 \$ plus élevé que le coût de la réparation ? Le gérant explique cette différence par le fait que les clients refusent fréquemment de faire changer toutes les pièces du système d'échappement que le mécanicien proposait de remplacer lors de l'estimation. «On ne veut pas voler les clients ! Nous fonctionnons au volume. Au lieu de faire une fortune sur chaque véhicule, on n'effectue que les réparations nécessaires ou celles que demandent les clients.»

## Des nuances de l'APA

S'il fut un temps où les garagistes voyaient venir de loin les femmes avec leurs talons hauts, cette tendance est beaucoup moins ré-

pandue de nos jours, juge M. Georges Iny, de l'Association pour la protection des automobilistes (APA). Lors d'enquêtes visant à dépister la fraude, l'organisme dépêche régulièrement des équipes formées de femmes ou d'hommes dans les garages. «Les résultats sont aussi lamentables pour les hommes que pour les femmes ! Il n'y a pas de différence marquée selon le sexe. Il y a vingt ans, des études américaines ont démontré que le risque de fraude augmentait lorsque les clients étaient des femmes, mais les moeurs ont changé depuis», ajoute M. Iny.

Il y a souvent des divergences de prix dans les ateliers de silencieux, explique-t-il : les garagistes ont tendance à inclure dans l'évaluation un maximum de pièces à changer afin de prévenir d'éventuels problèmes. «Le même garage, selon les employés, peut donner des estimations différentes», dit-il.

Selon M. Iny, même la façon de s'habiller peut influencer le montant de la facture ! «Il vaut mieux donner l'impression qu'on est plutôt fortuné ! Les mécaniciens sont tous un peu psychologues : ils cultivent des préjugés à l'endroit de certaines catégories de clients. Mais ça ne veut pas dire que les femmes paient nécessairement plus cher que les hommes.»

EXPORTATION - INTERNET - COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Trois jours pour profiter de la plus grande période de prospérité de l'histoire!

DÈS  
AUJOURD'HUI

# Cap sur LE NOUVEAU MONDE

## SALON LE NOUVEAU MONDE DES AFFAIRES

Les 22, 23 et 24 septembre 1999

PLACE BONAVENTURE-MONTRÉAL

mercredi et jeudi : 10 h à 21 h, vendredi : 10 h à 18 h

Venez vite chercher les outils et les stratégies qui propulseront votre entreprise dans le futur! **Commerce électronique, marketing sur Internet, financement...** tout est là, sous le même toit, durant trois jours! **300 exposants** et consultants spécialisés vous ouvrent les portes du Nouveau Monde des Affaires.

Entrez... et faites le plein d'idées neuves avant de partir à la conquête de nouveaux marchés, ici et à l'étranger.

● Rencontrez des délégations de **25 pays**.  
● Visitez les **zones franches** de Cuba, Lomé, Dubaï et Battle Creek, USA ● Dénichez des **produits à fort potentiel** dans la vitrine des Nouveaux Exportateurs ● Voyez le **nouveau Pavillon de New York!**

Le Salon vous offre un accès unique — et ultra-rapide! — à une information pointue. C'est votre rendez-vous avec la **prospérité**. Soyez-y!

300 EXPOSANTS  
100 CONFÉRENCES

[www.lemondedesaffaires.com](http://www.lemondedesaffaires.com)

Québec

Canada

MARTIN

UNNET

LES AFFAIRES

Actualités

# Un message radio envoyé à l'otage Sabine Roblain

Ses parents espèrent ainsi aider la coopérante québécoise à garder le moral

RIMA ELKOURI

À défaut de pouvoir la serrer dans leurs bras, les parents de Sabine Roblain, cette coopérante québécoise enlevée en Équateur, ont enregistré un message d'encouragement à son intention qui est diffusé depuis lundi soir sur les ondes de 60 stations de radio d'Amérique du Sud.

« Salut Sabine, c'est papa. Je t'aime très fort et je t'embrasse. Je sais que tu arriveras à passer à travers. Je t'embrasse. » Après ces quelques mots, la voix du père de la disparue, Jean Roblain, est étouffée par l'émotion. Il ne peut rien dire de plus. Sa femme, Christine, prend à son tour la parole. « Sabine chérie, c'est maman qui te parle. Nous sommes tous proches de toi à tout instant. Prends tout ce qu'il y a de bon et de beau un jour à la fois. (...) Ici et en Belgique, tout le monde t'envoie beaucoup de force et d'amour ainsi qu'à tes compagnons. Nous t'aimons. Je t'embrasse bien fort. »

Sabine Roblain pourra-t-elle entendre ces messages ? C'est ce que souhaite de tout coeur le directeur de la région des Andes du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), Jean-Jacques Larocque, joint par *La Presse* hier après-midi à Quito. « L'idée était d'envoyer des courts messages de solidarité d'une minute (...) qui seront répétés plusieurs

fois par jour, avec un peu de musique. C'est pour donner aux otages un peu de confiance et d'espérance. »

Les Roblain, des agriculteurs d'origine belge vivant à Saint-Anicet, tout près de Valleyfield, ont enregistré leur message par téléphone avec l'aide de l'Association latino-américaine d'éducation radiophonique (ALER). Il s'agit d'un réseau de radio populaire pour lequel leur fille de 26 ans travaillait, en collaboration avec le CECI. Elle a été enlevée le 11 septembre, près de la frontière de la Colombie, alors qu'elle se rendait visiter une réserve écologique. Des hommes armés, vêtus d'un uniforme militaire et le visage peint en noir, ont arrêté l'autobus à bord duquel elle se trouvait. Trois touristes espagnoles qui voyageaient avec elle ont aussi été kidnappées. Forcées de s'engouffrer dans la jungle amazonienne, elles y ont rejoint sept travailleurs canadiens d'une compagnie pétrolière albertaine enlevés le même jour.

« Ce qui est arrivé après, c'est vraiment un mystère », rapporte M. Larocque, soulignant que l'histoire fait la manchette tous les jours dans les médias équatoriens, mais qu'on n'en apprend guère plus qu'au lendemain de l'enlèvement.

Pour les parents et les collègues de Sabine

Roblain, l'attente est pénible. « La famille a vraiment beaucoup d'espoir, confie M. Larocque. Je les trouve très forts, malgré l'ampleur de l'épreuve qu'ils vivent en ce moment. »

Ébranlés par l'enlèvement de leur amie, les coopérants reprennent leurs activités « même s'ils ont la tête ailleurs », note M. Larocque. Ils ne peuvent s'empêcher de penser à la jeune femme décrite comme étant enthousiaste, sociable et très attentionnée. « Un geste par exemple de sa part, c'était de mettre des fleurs tous les matins sur les bureaux de ses collègues chez ALER. »

Une dizaine d'autres messages de solidarité ont été enregistrés par des collègues et amis. « Si les parents des autres Canadiens qui ont été enlevés veulent transmettre des messages, il y a une ouverture pour le faire », dit M. Larocque.

Reynald Doiron, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa, a indiqué que les recherches se poursuivent en Équateur. Même si les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) jusqu'ici soupçonnées d'être les ravisseurs ont démenti cette information, la piste colombienne n'est pas exclue, précise M. Doiron. « On prend ça avec un léger grain de sel », dit-il, soulignant que les FARC ont déjà nié des enlèvements dont ils étaient responsables.



Sabine Roblain

## Individus recherchés

Les policiers de la Sûreté du Québec à Montréal recherchent trois hommes qui se sont évadés de la prison de la Montée Saint-François, à Laval, depuis le 11 septembre en matinée. Mario Fournier, 31 ans, Marcel Doiron, 29 ans et Sylvain Lemay, 32 ans, avaient passé par-dessus la clôture pour monter à bord d'un véhicule non identifié et filer vers une direction inconnue. Ils pourraient se trouver dans la région de Québec et sont considérés comme dangereux. Toute personne ayant de l'information concernant ces trois individus, peut le transmettre aux enquêteurs (514) 598-4043 ou au superviseur au (514) 598-4242.

**Pour faire le point sur l'actualité**

LISEZ LE CAHIER **Plus** CHAQUE SAMEDI DANS **La Presse**

**LIQUIDATION D'ÉTÉ 4 JOURS SEULEMENT**

Les prix n'ont jamais été aussi bas  
On vide la place pour le stock d'hiver

Du 23 au 26 septembre

**SHARKS**

313, boul. Cartier, Laval (450) 663-5543

*Saisissez l'occasion de vous perfectionner*

**FORMATIONS INTENSIVES**

- Démarche de vente : 28 heures
- Télémarketing : 21 heures
- Gestion de temps et de territoire : 14 heures

INFORMATION OU INSCRIPTION : (514) 278-3535, poste 233

**IK** CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Cégep Marie-Victorin

**Rockport** **MET LE MONDE À VOS PIEDS**

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 de 4 **AVENTURES**

Le Monde à vos Pieds

Costa Rica, Belize, Pérou, Au Sud des É.U.

Nikon, Panasonic

L'achat d'un Rockport vous donne droit au tirage.

du 20 septembre au 16 octobre 1999, venez profiter de la plus fantastique promotion offerte par **Rockport et Boutique le Marcheur**

CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHÉ

4062, rue St-Denis, Montréal, H2W 2M5 (514) 842-3007

**bain**

Serviettes et accessoires. Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles. À partir de **1<sup>99</sup>**

**ustensiles de tous les jours**. Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles. À partir de **17<sup>95</sup>**

**table**

Photographies présentées à titre indicatif uniquement.

**articles maison**

**Événement économies d'automne**

Jusqu'à **50% de rabais partout en magasin!**

Profitez de rabais exceptionnels partout en magasin tout le mois de septembre!

**Accessoires de cuisine**. Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles. À partir de **29<sup>95</sup>**

**parures de fenêtre**. Service à domicile gratuit 334-5260. Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles. À partir de **27<sup>95</sup>**

**Draps et accessoires assortis**. Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles. À partir de **9<sup>95</sup>**

**literie**

lterie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine • stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux • boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore!

**LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON**

**LINEN CHEST**

Service à domicile **GRATUIT** 331-5260

Centre Rockland 341-7810

Place Portobello Brossard 671-2202

Les Galeries Laval 681-9090

La Cathédrale (Centre-ville) 282-9525

**Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas!**

## Île de Montréal

L'EXPRESS  
DU MATIN

## La police aura moins d'heures supplémentaires

■ Le directeur du Service de police de la CUM, Michel Sarrazin, a annoncé que les heures supplémentaires ne seraient désormais autorisées que dans les situations « où il y a danger pour la sécurité des gens ». M. Sarrazin fait valoir que si les frais occasionnés par les heures supplémentaires continuent à évoluer au même rythme, la facture globale sera de 32 % supérieure au budget prévu à cette fin. Le budget 1999 prévoit 10,4 millions pour les heures supplémentaires. Si on ne met pas le holà, le nombre d'heures dépassant les prévisions atteindra 65 925, ce qui correspond à une facture de 3,3 millions.

## Relance des travaux au théâtre Outremont

■ Le conseil municipal d'Outremont a procédé avant-hier à l'adjudication des contrats de relance des travaux du théâtre Outremont et d'acquisition d'équipements techniques. Au total, c'est un budget de 5,5 millions qui sera investi pour achever le travail et livrer le théâtre à la population pour le printemps 2000, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire prévue. Le contrat de construction est de type clés en main et sera exécuté par la firme Buesco Construction.

## Poursuites abandonnées par Oxfam-Québec

■ Le conseil d'administration d'Oxfam-Québec a décidé de mettre fin aux poursuites prises à l'encontre de ses anciens dirigeants, Jean O'Keefe et Gaston Truchon. Cette décision implique aussi la fin des poursuites de ces derniers contre Oxfam-Québec. Ce règlement n'implique aucune compensation financière de part et d'autre et survient après plus de sept ans de démêlés judiciaires. Considérant la mission d'Oxfam-Québec, la présidente de l'organisme, Nicole St-Martin, a tenu à souligner que la décision de mettre un terme à la démarche entreprise au début des années 90 ne visait qu'à permettre à l'organisme de se concentrer sur sa mission première de coopération internationale et d'intervention en actions humanitaires.

## Conciliation à la Banque Nationale

■ Les 200 employés des services de la télécommercialisation, du recouvrement et de la téléphonie à la Banque Nationale ont l'impression de faire du surplace dans leurs négociations pour un premier contrat de travail et ont décidé de demander la conciliation au moment jugé opportun. Les trois groupes de syndiqués affiliés à la CSN ont tenu 13 séances de négociations depuis le dépôt de leurs demandes le 16 février dernier. Benoît Boucher, conseiller syndical, affirme que la banque fait tout pour étirer le temps, allant même jusqu'à refuser des libérations syndicales pour les négociateurs. La présidente du syndicat, Monique Loiseau, soutient de son côté qu'elle a été l'objet de différentes tactiques déloyales depuis l'obtention de l'accréditation syndicale.

## Alerte aux arachides

■ Les consommateurs allergiques aux arachides doivent s'abstenir de consommer la compote de pêches à l'amande de marque Fruits & Passion. Ce produit contient en effet des arachides alors que l'étiquette ne l'indique pas. À l'origine, le numéro de lot GC179 a fait l'objet d'un rappel à l'échelle nationale le 9 septembre. Mais ce rappel est maintenant étendu à tous les numéros de lots distribués au Canada. La compote de pêches à l'amande est vendue en pots de 220 ml. Le distributeur montréalais Fruits & Passion a retiré du marché tous les lots visés. Les consommateurs peuvent rapporter le produit où ils l'ont acheté.

## Salon de l'emploi

■ Le Salon de l'emploi de l'Ouest-de-l'Île 1999 se tiendra vendredi, de 10 h à 19 h, et samedi de 10 h à 17 h, au Holiday Inn Pointe-Claire, situé au 6700, route Transcanadienne. Plus de 600 emplois disponibles, plus de 150 compagnies représentées, plus de 35 exposants et plusieurs conférenciers y seront.

## Le virus de l'hépatite B largement répandu parmi les jeunes marginaux

ANDRÉ NOËL

Les jeunes marginaux qui errent dans les rues de Montréal sont gravement infectés par le virus de l'hépatite B (HBV), vingt fois plus que la population dans son ensemble, signale une étude publiée hier dans le *Canadian Medical Association Journal*.

Les auteurs, dont la plupart sont associés à la direction de la santé publique de Montréal-Centre, mettent en cause l'utilisation très importante de drogues intraveineuses, les rapports sexuels non protégés et, dans une moindre mesure, les tatouages effectués par des non-professionnels.

« L'injection de drogues a été rapportée par 46 % des sujets de notre étude, écrivent-ils. Ce taux est le plus haut rapporté parmi les jeunes de la rue au Canada. » L'hépatite B est une cause majeure de maladie chronique du foie et de cancer du foie. Elle précède souvent d'autres infections, notamment celle au virus d'immuno-déficience acquise, qui provoque le sida.

Le taux de prévalence s'élevait à

9,2 % parmi les 434 jeunes marginaux de Montréal qui ont participé à l'étude, la plus importante réalisée à ce jour au Canada. Par comparaison, une enquête faite parmi 1200 enfants âgés de huit à dix ans au Québec n'a décelé aucun enfant infecté par le virus de l'hépatite B.

Néanmoins, le risque augmente avec l'âge. Une autre enquête faite dans une petite ville du nord de l'Ontario montrait que le taux d'infection variait entre 0,4 % et 0,8 %. Cela demeure 20 fois moins élevé que parmi les jeunes de la rue de Montréal. Les auteurs affirment qu'il est urgent de vacciner ces derniers et de leur offrir des services sociaux et médicaux conçus spécialement pour eux.

« Des programmes innovateurs sont nécessaires pour éduquer les

jeunes de la rue à propos de la prévention des infections sanguines et pour leur fournir des soins appropriés, qui comprennent la vaccination. Les comportements sexuels risqués et l'injection de drogues accroissent les risques, chez ces jeunes, de contracter l'hépatite B et plusieurs autres maladies que l'on peut pourtant prévenir. »

La direction de la santé publique a offert 10 \$ pour encourager 437 jeunes à participer à l'enquête. Leur âge moyen était de 19,5 ans ; la plupart — 69 % — étaient des garçons. Presque tous étaient nés au Canada de parents canadiens.

Plus de la moitié des jeunes (56,5 %) ont dit qu'ils avaient de un à 30 tatouages. Dans la majorité des cas, ils avaient été effectués par des non-professionnels. De surcroît, 40 % des jeunes s'étaient fait percer une autre partie du corps que les oreilles, généralement par des non-professionnels. Ces pratiques ont peut-être contribué à l'infection au HBV, mais cette hypothèse demeure à être vérifiée.

Presque 25 % des participants

ont affirmé s'être déjà prostitués. Ils demandaient en échange de l'argent, des cadeaux, de la drogue ou un endroit pour dormir. Très peu de jeunes utilisent des condoms lors de rapports hétérosexuels (2,3 % des filles et 15 % des garçons).

Seule une minorité de jeunes utilise des condoms lors de rapports homosexuels et anaux, qui sont pourtant les plus dangereux. Plusieurs d'entre eux sont conscients qu'ils ont des rapports sexuels non protégés avec des partenaires à risque.

Presque la moitié des jeunes ont utilisé des drogues intraveineuses, parfois dès l'âge de dix ans. Un peu plus de la moitié de ceux-là ont emprunté une seringue usagée au moins à une reprise.

Un programme de vaccination vise tous les élèves de quatrième année du primaire depuis 1994, au Québec. Cependant, la vaccination est loin d'être complète dans certains quartiers. Plusieurs jeunes ne sont toujours pas vaccinés.

## Des condos à la place d'un temple

GILLES GAUTHIER

Le temple First Church of Christ Scientist, sans valeur patrimoniale mais stratégiquement situé à la jonction du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Docteur-Penfield, sera démoli pour faire place à un bâtiment résidentiel de 46 logements dont la hauteur sur rue variera, à cause de la dénivellation importante, de sept à neuf étages, soit une hauteur de 21 à 27 mètres.

Le zonage prévoit à cet endroit des équipements collectifs et institutionnels et une hauteur maximale de deux étages ou 16 mètres.

Le projet de la compagnie Gestion Tri inquiète Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal. « Il s'agit d'un emplacement qui jouit d'une très grande visibilité et il ne faudrait pas y planter un gros blé d'Inde avec six pieds de gazon tout autour. Ce ne serait pas mieux que l'église, dont la disparition ne pose pas de problème. » La densité proposée par le promoteur dans sa demande de dérogation est supérieure au maximum autorisé.

Outre la volumétrie, M. Bumbaru se demande quel sera le traitement architectural du bâtiment, qui sautera aux yeux, principalement dans l'axe de la montée Côte-des-Neiges. « Il ne faudrait pas qu'on voie une forêt de balcons en béton armé. »

Le bâtiment original, de deux étages, construit en 1928, présentait, selon le Service du développement économique et urbain de



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Le temple First Church of Christ Scientist, situé à la jonction du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Docteur-Penfield, sera démoli pour faire place à un bâtiment résidentiel de 46 logements.

la Ville, une architecture classique avec parement de pierre et il était mieux intégré à l'environnement que l'édifice actuel. Ce dernier est le résultat de travaux d'agrandissement, menés en 1957 et qui ont fait perdre son caractère à l'ancienne construction.

Le nouveau bâtiment se composera d'un corps principal près de la rue et d'un volume additionnel en retrait de deux étages où seront aménagés des « penthouses ». Un parking intérieur de 49 cases est prévu.

La demande de dérogation fait l'objet d'un affichage sur le site

jusqu'au 18 octobre et le projet sera éventuellement étudié par la Commission du développement urbain (CDU) du conseil municipal.

## Loblaw dans Ahuntsic

Par ailleurs, la CDU devra se pencher sur le projet de construction d'un supermarché Loblaw sur le côté sud du boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest de la rue Meilleur. La voie ferrée du CP touche à une partie du terrain visé du côté ouest.

Le zonage prévoit une utilisation « équipement de transport et de communication et grandes

infrastructures ». L'épicerie proposée aura une superficie de 8380 mètres carrés et 533 cases de stationnement alors que la réglementation autorise des maximums de 4000 mètres carrés et 112 cases. Le fait que le parking et les quais de chargement soient situés à l'avant, sur Henri-Bourassa, contrevient également.

Devant l'emplacement visé, le boulevard Henri-Bourassa s'enfoncé en tunnel sous la voie ferrée. Ce qui interdira un accès direct à ses voies est-ouest. Une étude de l'impact sur la circulation a été effectuée par la Ville, mais elle n'est pas encore publique.

## Rénovations au chalet du mont Royal

GILLES GAUTHIER

L'administration Bourque-Fortier dépensera 1,9 million au cours des trois prochaines années pour retaper le chalet du mont Royal. On veut notamment redonner à la grande salle, souvent louée pour des événements spéciaux, sa « noblesse d'origine ».

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec contribuera au financement des travaux par le versement d'une subvention d'au moins 500 000 \$.

Le service des immeubles de la Ville explique entre autres que le mauvais état de certaines composantes architecturales confère au bâtiment une apparence négligée, qu'il faut déplacer les machines distributrices installées dans la grande salle, que les corridors du sous-sol, où se trouvent les vétables toilettes, ont un caractère « sinistre » et n'inspirent pas un sentiment de sécurité, etc.

Les investissements ne régleront toutefois pas complètement le problème du conflit d'usage : faut-il donner la priorité aux citoyens qui utilisent le parc de la Montagne et les services offerts au chalet (cantine et toilettes) ou à la location de la salle ? Les Immeubles affirment que les travaux qui seront entre-

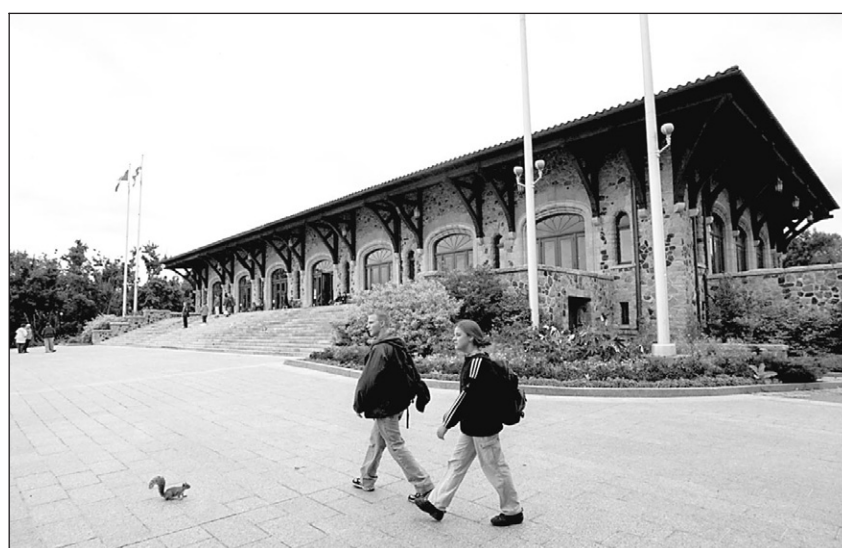


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

La Ville dépensera 1,9 million au cours des trois prochaines années pour retaper le chalet du mont Royal.

pris n'empêcheront pas de choisir une orientation ou l'autre.

Construit en 1931 et également appelé le chalet du belvédère, le bâtiment abrite aussi les archives municipales dans une partie importante du sous-sol et, au deuxième étage, les bureaux de surintendants du service des Parcs, Jardins et Espaces verts. Ce service veut donner la priorité aux utilisateurs du parc et se dit insatisfait

du plan proposé. Il voudrait entre autres qu'une deuxième salle de toilettes soit construite afin de séparer les clientèles des espaces verts de celle des organisateurs d'événements. Le Service des Immeubles n'a pas d'objections... si la Ville est prête à dépenser 200 000 \$ de plus.

Le Service des Sports, Loisirs et Développement social, responsable de la location, « dont les reve-

nus ont connu une croissance de 43,6 % de 1996 à 1998 », se réjouit des travaux.

Un appel d'offres a été lancé pour la première phase, évaluée à 400 000 \$ et comprenant, au sous-sol, la réfection des toilettes et des espaces de circulation ainsi que l'amélioration des entrées destinées au public. La prochaine étape, qui coûtera un million, dont la moitié viendra de Québec, permettra la restauration des portes, des balcons et des fenêtres. La troisième phase : restauration des finis de la grande salle, remise du foyer en état de fonctionnement, amélioration de la cantine, déplacement des machines distributrices. L'évaluation est de 500 000 \$ et la Ville espère que Québec fournira 200 000 \$.

Sylvie Guilbault, des Amis de la montagne, demande que la priorité d'utilisation du chalet soit accordée « au citoyen qui se promène dans son parc » et déplore que la grande salle soit louée pendant les périodes de plus grande fréquentation de l'espace vert. Elle n'accepte pas le belvédère ou le parking soient inaccessibles au public comme ce fut le cas lors de certains événements et demande que la vocation du bâtiment fasse l'objet d'une discussion publique.

## Île de Montréal

## Un mur antipollution projeté au Technoparc

Des polluants s'en échappent et se retrouvent dans le fleuve

BRUNO BISSON

La Ville de Montréal projette de construire un mur étanche de 1,1 kilomètre en bordure de l'autoroute Bonaventure pour contenir les huiles et d'autres contaminants qui suintent sous les terrains actuels de son Technoparc jusque dans le fleuve Saint-Laurent.

Cette solution technique à un vieux problème de la Ville et du Canadien National a été mise au point par un comité de dix experts au cours des derniers mois et adoptée en principe. La réalisation de cet ouvrage, qui devrait être mis en chantier en 2001, coûtera 2,9 millions, selon les estimés présentés par la Ville dans des documents soumis au conseil municipal la semaine dernière.

De plus, l'entretien des équipements à mettre en place coûtera 280 000 \$ par année à la Ville de Montréal, à partir de 2002. Des puits de récupération des hydrocarbures qui suintent des terrains du Technoparc devront malgré cela être maintenus durant plusieurs années, de même que la présence d'estacades flottantes en bordure du fleuve.

Enfin, la division environnement du bureau d'ingénieur-conseil SNC-Lavallin a obtenu un contrat de 559 808 \$ pour faire la caractérisation des sols et des contaminants qu'il contient et vérifier quelle devra être la profondeur du mur étanche sur toute sa longueur projetée, pour s'assurer d'intercepter la plus grande partie possible des contaminants de cet ancien dépotoir.

L'emplacement actuel du Technoparc fut un grand dépotoir (le dépotoir Saint-Charles) pendant un



PHOTOTHÈQUE La Presse ©

Pendant un siècle, le site de l'actuel Technoparc a servi de dépotoir. Déchets domestiques, matériaux secs mais aussi déchets industriels y ont été ensevelis jusqu'en 1966.

siècle, de 1866 à 1966. On y jetait des résidus domestiques, mais aussi des matériaux secs et des déchets industriels. Des relevés de terrain révèlent que la couche de débris, enfouie sous deux à huit mètres de terre, est elle-même d'une épaisseur d'environ dix mètres. L'eau s'écoule sous le Technoparc en direction de l'autoroute Bonaventure tandis que sous l'autoroute elle-même, l'enrochement du sous-sol crée un écoulement préférentiel vers l'est, au pied du pont Victoria.

En 1989, lorsque la Ville de Montréal a acheté les terrains des

gouvernements provincial et fédéral, elle connaissait le problème et s'est engagée à trouver des remèdes aux infiltrations d'huiles usées coulant vers le fleuve. Ces exigences étaient imposées par le ministère de l'Environnement du Québec (MEQ) et inscrites dans l'acte de vente.

Entre 1991 et 1997, des mesures temporaires pour récupérer les hydrocarbures provenant des terrains furent mises en place. Comme on ne pouvait préciser à l'époque si les contaminants proviennent des terrains municipaux ou de ceux du Canadien National, qui sont ses

voisins, le CN et la Ville de Montréal ont partagé durant des années les coûts pour maintenir les estacades flottantes près des berges du Saint-Laurent.

En 1996, le CN a toutefois fait installer 122 puits de pompage à la limite de sa propriété, et s'est retiré des autres travaux à réaliser.

L'an dernier, faute de budget, la Ville de Montréal a cessé de récupérer les eaux de lixiviation de l'ancien dépotoir, malgré le fait que ses consultants y signalaient des concentrations élevées de BPC, entre autres. Le ministère de l'Environnement du Québec a exigé,

quelques mois plus tard, la reprise du pompage des eaux de lixiviation et la réinstallation de l'estacade sur le fleuve pour bloquer toute contamination.

Le MEQ devra également approuver la construction du mur de 1,1 kilomètre que la Ville entend construire le long de la limite sud des terrains du Technoparc. Le mandat confié la semaine dernière à SNC-Lavallin vise d'ailleurs à documenter avec le plus de précision possible l'étude d'avant-projet que la Ville présentera au ministère de l'Environnement d'ici la fin de 2000.

## Perron réticent quand il s'agit de sa « maîtresse »

YVES BOISVERT

Gilles Perron s'est montré évasif et réticent à plusieurs reprises, hier, lorsqu'on l'a interrogé au sujet de celle qu'il refuse d'appeler sa « maîtresse ».

M. Perron, 59 ans, est au palais de justice de Montréal depuis une semaine. Il y a traîné les policiers de Laval et le Procureur général qui, d'après lui, ont eu tort de l'accuser d'avoir assassiné sa femme le 15 décembre 1987 — meurtre dont il a été acquitté après un deuxième procès. Il leur réclame 1,2 million.

Hier, M. Perron subissait une deuxième journée de contre-interrogatoire, cette fois par l'avocat de la police de Laval, M<sup>e</sup> Claude Mageau. Plusieurs questions ont porté sur cette femme, cette « relation », comme dit Gilles Perron.

M. Perron a menti à cette femme du début à la fin — et même après — de leur relation de 12 ans (1976-1988). Il l'a connue dans un bar d'une ville de province où il était allé tourner comme réalisateur de Radio-Canada. Il lui a fait croire qu'il était un agent secret de haut niveau travaillant pour la GRC et constamment à la recherche de criminels à travers le monde.

Il lui disait qu'il était sur le point de di-

vorcer. Il racontait qu'une de ses deux filles était malade et cachait l'existence de son garçon. Il la voyait périodiquement et passait parfois des mois sans lui donner de nouvelles — l'alibi de l'agent secret lui permettait de contrôler l'agenda.

En novembre 1987, quelques semaines avant l'assassinat de sa femme, Gilles Perron dit à cette femme qu'elle devrait quitter la province et s'installer à Montréal. Il serait bientôt libre, allait avoir divorcé et n'aurait aucune pension à payer, disait-il. Ils pourraient se prendre un appartement ensemble.

Le 23 décembre, huit jours après le meurtre de sa femme, Perron rencontre sa maîtresse à l'hôtel Roussillon à Montréal. Il avait emmené la nourriture et de l'alcool. Ils ne se sont vus qu'une heure ou à peu près, dit-il.

Gilles Perron dit aujourd'hui que bien avant le meurtre de sa femme, il voulait cesser sa relation avec cette femme. Mais elle était tellement émotive qu'il n'y arrivait pas.

Les choses se sont compliquées après le meurtre, car elle a su que son James Bond était réalisateur à Radio-Canada et vivait dans un bungalow de Laval.

Dans les mois qui ont suivi, M. Perron a été en contact avec cette femme, mais de moins en moins. Il faut dire que dès février

1988, il faisait la connaissance de sa nouvelle flamme, Claire Léger, vice-présidente des Rôtisseries Saint-Hubert. Deux mois plus tard, il allait habiter chez M<sup>me</sup> Léger et la maîtresse de province allait être éconduite peu après.

Toujours est-il que le samedi 4 juin 1988, une des filles de M. Perron, à qui la maîtresse avait écrit, l'a appelée pour l'informer de certains faits que lui avait cachés Perron. La maîtresse a appelé Perron à Radio-Canada le lundi. À la fin de la semaine, il l'a rappelée et cette fois, il a mis fin à la relation en se déclarant homosexuel.

Hier, M. Perron se disait convaincu d'avoir mis fin à cette relation lors d'un face à face. Mais cette femme, qui a tout consigné dans un journal intime, a dit que c'était au téléphone. Plus : quand elle a demandé à le rencontrer pour une dernière fois, Perron a dit que son « chum », avec qui il était depuis sept ans, était un homme fort jaloux et que cela serait difficile.

Pendant ce temps, Jean-Pierre Léger, frère de Claire, s'inquiétait fort de la présence de Perron dans le cercle familial. Il le croyait coupable du meurtre de sa femme. Il a fait savoir à sa soeur que, selon ce qui n'était alors qu'une rumeur, Perron avait une maîtresse dans une région X du Québec. Claire Léger confronte Perron le 20 octobre 1988.

Celui-ci répond alors qu'il s'agit d'une « folle qui a sorti avec des gars de Radio-Canada et qui est du genre harcelante ». Mais de maîtresse, il n'a jamais eu, dit-il, car il s'est fixé des règles de conduite strictes dans la vie.

Ce même 20 octobre, M. Perron appelait son ex-maîtresse et lui disait que si quiconque entrait en contact avec elle, de dire qu'ils n'avaient été que « des amis ».

Pourquoi cette précipitation, de demander M<sup>e</sup> Mageau ? Avait-il peur ? « Je ne comprends pas le mot peur... », de répondre Perron. « Je voulais tout simplement m'assurer qu'elle avait bien compris et que la relation était finie ; j'ai essayé d'avoir le plus de respect possible pour elle ; elle méritait que je la voie une dernière fois », a-t-il expliqué.

À la même époque, Jean-Pierre Léger offrait 100 000 \$ dans les journaux pour quiconque permettrait d'élucider le meurtre de Michelle Perron. C'est ainsi que s'est révélée officiellement la maîtresse, l'hiver suivant. Gilles Perron a été arrêté le 15 février 1989. Il venait tout juste d'annuler son projet de mariage avec Claire Léger.

M. Perron a presque terminé son témoignage. Un de ses avocats criminalistes, Daniel Rock, sera maintenant entendu. La police et le Procureur général feront ensuite entendre leurs témoins.

Achetez vos fonds par téléfonds.

1.800. CAISSES

## Les Fonds Desjardins

Comment choisir des placements de qualité sans avoir à investir... tout votre temps ?

Prenez le téléphone, prenez conseil; parmi les 24 Fonds Desjardins, il y en a plusieurs qui répondent tout à fait à vos objectifs d'investissement. 1 800 CAISSES. Tout Desjardins tout le temps.



Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.

VOUS AVEZ  
LE PROFIL  
DES AFFAIRES



Notre expansion rapide, c'est aussi la vôtre. Depuis la récente entrée en vigueur du traité Ciel ouvert, Air Canada dessert déjà 46 destinations américaines au départ du Canada. De plus, nous offrons chaque jour plus de vols sans escale de Montréal sur les États-Unis que toute autre compagnie aérienne. Et avec United Airlines, membre du réseau Star Alliance, vous avez facilement accès à l'ensemble des États-Unis. Parce qu'en affaires, être en bonne compagnie a ses avantages.

# Les centrales syndicales ont besoin de temps pour s'entendre

## Le front commun dans une position boiteuse

LIA LEVESQUE  
Presse Canadienne

Après avoir prévu se rencontrer lundi soir, puis hier, c'est finalement ce soir que les trois centrales syndicales qui forment le front commun du secteur public réuniront leur instance élargie en vue de tenter de dégager une position unique face à leur plan d'action.

La rencontre commune des comités de coordination de la CSN, de la FTQ et de la CEQ devait initialement avoir lieu dans les heures qui suivaient la rencontre des trois chefs, lundi après-midi. Mais elle a été reportée à hier soir, puis à ce soir, parce que les parties «veulent se donner plus de temps pour travailler» et tenir les consultations requises, expliquait-on hier à la CSN.

Cette instance élargie réunira 150 personnes provenant des trois centrales syndicales.

Le front commun se trouve dans une position boiteuse depuis dimanche dernier, alors que le conseil général de la CEQ a rejeté un volet du plan d'action déjà approuvé par les instances des deux autres centrales syndicales.

### Coup de semonce

Ce plan d'action visait à tenir un débrayage de 48 heures, soit les 25 et 26 octobre, soit les 26 et 27 octobre, en guise de coup de semonce. Devait suivre un débrayage général illimité le 18 novembre.

Le conseil général de la CEQ a accepté de suivre le mot d'ordre de grève illimitée, mais pas celui de la grève de deux jours.

Les présidents des trois centrales, Monique Richard (CEQ), Marc Laviolette (CSN) et Henri Massé (FTQ), avaient discuté de la situation, lundi, pour en venir à la conclusion qu'il valait mieux réunir une instance élargie de 150 personnes — les comités de coordination des trois centrales — pour dégager une solution.

C'est cette instance élargie qui devait trouver une façon d'harmoniser les deux positions des trois centrales, en respectant l'autonomie de chacune et la volonté des trois de maintenir prioritairement l'unité du front commun.

Les trois centrales en étaient venues à arrêter un tel plan d'action à cause du «piétinement» de la négociation avec les représentants du gouvernement.

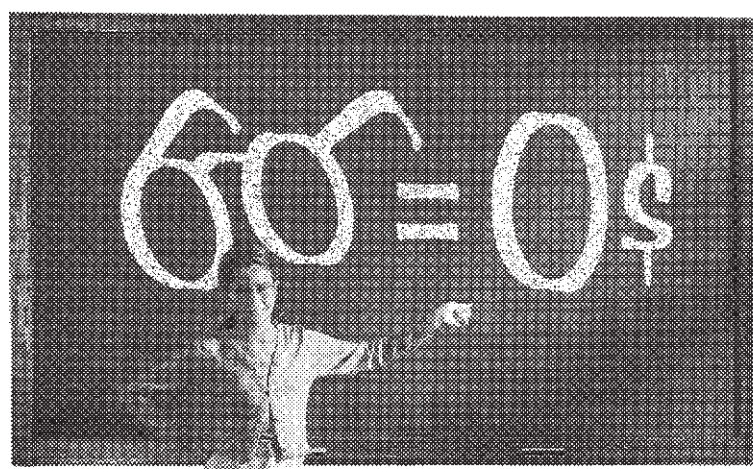
La CSN, la CEQ et la FTQ revendiquent des augmentations de salaire de 11,5% sur trois ans, en plus de formuler des demandes touchant l'organisation du travail, la précarité d'emploi, la pénurie de personnel, la surcharge de travail.

Le gouvernement offre 5% d'augmentations sur trois ans.

Les conventions collectives du secteur public et parapublic sont échues depuis le 30 juin 1998.

La FTQ, la CEQ et la CSN représentent ensemble 302500 travailleurs oeuvrant dans les services sociaux, la santé, l'éducation et certains organismes gouvernementaux comme la Régie des installations olympiques et Loto-Québec.

Cours d'initiation aux économies



Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1999, si vous achetez pour 189 \$ et plus chez Greiche & Scaff, vous obtenez une paire de lunettes gratuite pour votre jeune de 15 ans et moins.

Belle façon de voir la rentrée... et d'économiser!

GREICHE SCAFF

OPTOMÉTRISTES

POUR OBTENIR UN EXAMEN DE LA VUE, APPELEZ 336-4444

\* Cette offre s'applique à une paire de lunettes complète incluant des verres de simple vision et une monture des collections Carem, Exemity, MNS, Superflex Kids ou Basics et elle ne peut être jumelée à aucune autre offre ni promotion. Les lunettes et les verres solaires sont exclus de cette promotion. Détails en magasin.



Les petits font comme les grands!

La nouvelle collection de lunettes Mickey & Co. est maintenant disponible chez GREICHE SCAFF OPTOMÉTRISTES

\*\* Différents choix de couleurs et de styles.

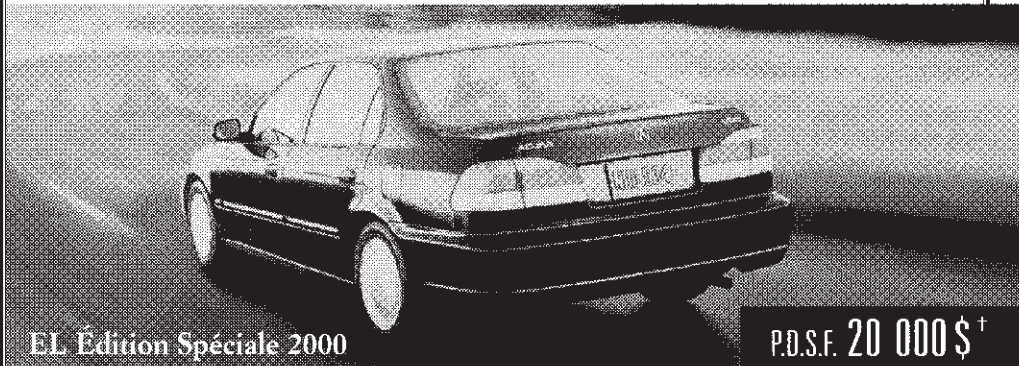
ACURA

EL Édition Spéciale 2000

Location de 298\$/mois\* Transport et préparation inclus

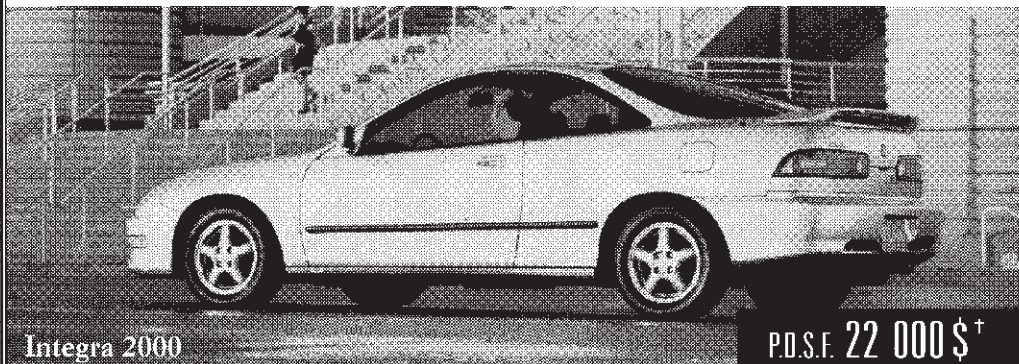
- ☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ☑ Régulateur de vitesse ☑ Puissant moteur VTEC ☑ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

Acura célèbre déjà l'an 2000!



EL Édition Spéciale 2000

P.D.S.F. 20 000 \$<sup>†</sup>



Integra 2000

P.D.S.F. 22 000 \$<sup>†</sup>

INTEGRA 2000

Location de 298\$/mois\* Transport et préparation inclus

- ☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ☑ Antenne électrique ☑ Becquet arrière ☑ Roues en alliage et tellement plus...



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

\* Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour l'Acura L6EL (modèle MB454YPB) et Integra (modèle DC434YPB) 2000. Total des paiements: 14 304\$. Un avoiron de 1 600\$ pour la L6EL et de 2 740\$ pour l'Integra, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Les modèles offerts peuvent différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. P.D.S.F. de 20 000\$ pour la L6EL (modèle MB454YPB) et de 22 000\$ pour l'Integra (modèle DC434YPB). Transport et préparation (350\$), frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix modifié. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA les concessionnaires fiables

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey  
Laval

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau  
Brossard

**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain Est  
Anjou

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux

2783389

Starwood Preferred Guest,  
Vous n'aurez plus à vous inquiéter de  
dates d'interdiction, seulement  
de vos lignes de bronzage.

Le 1<sup>er</sup> programme Frequent Guest selon USA Today. Adhérer au Starwood Preferred Guest et un voyage d'affaires à un hôtel Four Points de Sheraton pourraient vous ouvrir les portes de vacances au paradis. Puisque Starwood Preferred Guest vous offre la flexibilité d'aller ou vous le désirez, quand vous le désirez et sans dates d'interdiction. En plus, le programme vous permet de choisir parmi 600 hôtels dans 70 pays incluant 100 sites de villégiature de luxe. Sans oublier que faire des affaires aux hôtels Four Points est facile. Vous trouverez ce dont vous avez besoin pour mener à bien votre travail: un restaurant, un service aux chambres, des salles de réunion et un centre de conditionnement physique. Tous ces services pour beaucoup moins que prévu. Pour réserver, composez le 1-800-325-3535, communiquez avec votre professionnel de voyages ou cliquez sur [www.fourpoints.com](http://www.fourpoints.com).



1<sup>er</sup> programme Frequent Guest

1<sup>er</sup> chaîne d'hôtels à prix moyen selon Business Travel News

Aucune date d'interdiction

Plus de 400 hôtels Four Points



Pour réserver, composez le 1-800-325-3535



Pour connaître les modalités du programme Starwood Preferred Guest, veuillez visiter notre site web [www.starwoodhotels.com](http://www.starwoodhotels.com) ou composez le 1-888-625-4886 © 1999 Starwood Hotels & Resorts Worldwide, Inc.

2784240

Association d'Entraide Ville-Marie inc.

CANCER: Soins palliatifs à domicile

Soins professionnels gratuits et Soutien bénévole

(514) 272-7200  
Montréal et Laval

Depuis 1973

Quand chaque jour compte!

## Tremblement de terre à Taïwan

## Après la Turquie et la Grèce, Taïwan

Un violent séisme fait plus de 1700 morts et des milliers de blessés

Associated Press  
TAÏPEH

Après la Turquie et la Grèce, Taïwan. L'île a été frappée, tôt hier matin, par un séisme particulièrement violent, d'une magnitude de 7,6. Encore une fois, le bilan humain risque d'être lourd: moins de 24 heures après la catastrophe, le nombre de victimes était déjà estimé à plus de 1700 morts.

Malgré les efforts des secouristes, le bilan s'alourdissait d'heure en heure. Selon un dernier décompte annoncé tôt aujourd'hui par le ministère de l'Intérieur, 1712 personnes avaient péri et près de 4000 autres étaient blessées. Quelque 3000 seraient par ailleurs prisonnières des décombres et 216 autres portées disparues.

Surpris dans leur sommeil au beau milieu de la nuit (1h45 du matin), des milliers de Taïwanais ont été jetés dans les rues, hagards, la plupart seulement vêtus de sous-vêtements. Ils ont alors découvert un paysage d'apocalypse.

Ce séisme est le plus violent à avoir frappé Taïwan depuis 1935. La puissance de ce tremblement de terre est équivalente à celui qui a dévasté l'ouest de la Turquie le 17 août dernier, faisant plus de 15 000 morts. Pourtant, cette fois, les dégâts semblaient nettement moins importants, peut-être grâce à l'existence de nombreuses constructions anti-sismiques.

La ville de Taichung et la localité voisine de Natou, à 220 km au sud de Taïpeh, près de l'épicentre du séisme, ont été les plus durement touchées. Plus de 700 corps ont été extirpés hier des décombres dans le seul comté de Taichung et 500 dans le comté voisin de Nantou. Le président Lee Teng-hui et le vice-président Lien Chan se sont rendus sur place pour superviser les secours.

Les hôpitaux des villes du centre de l'île étant remplis de blessés, les chaînes de télévision ont appelé toutes les personnes ayant une formation médicale à se joindre aux secours. Le responsable de la province de Nantou, Peng Pai-hsien, a également lancé un appel aux donations de bulldozers, voitures, et nourriture. Il a estimé le nombre de sans-abri à 100 000 personnes. Selon lui, les morgues sont déjà pleines et le comté manque de sacs pour les cadavres.

La capitale taïwanaise, peuplée de 2,7 millions d'habitants, a été relativement épargnée. Le séisme a cependant détruit l'hôtel Sunghsan, un bâtiment de onze étages situé dans la partie est de la capitale. Une trentaine de personnes seraient encore prisonnières de l'hôtel de 78 chambres, et une centaine d'autres ont été conduites à l'hôpital.

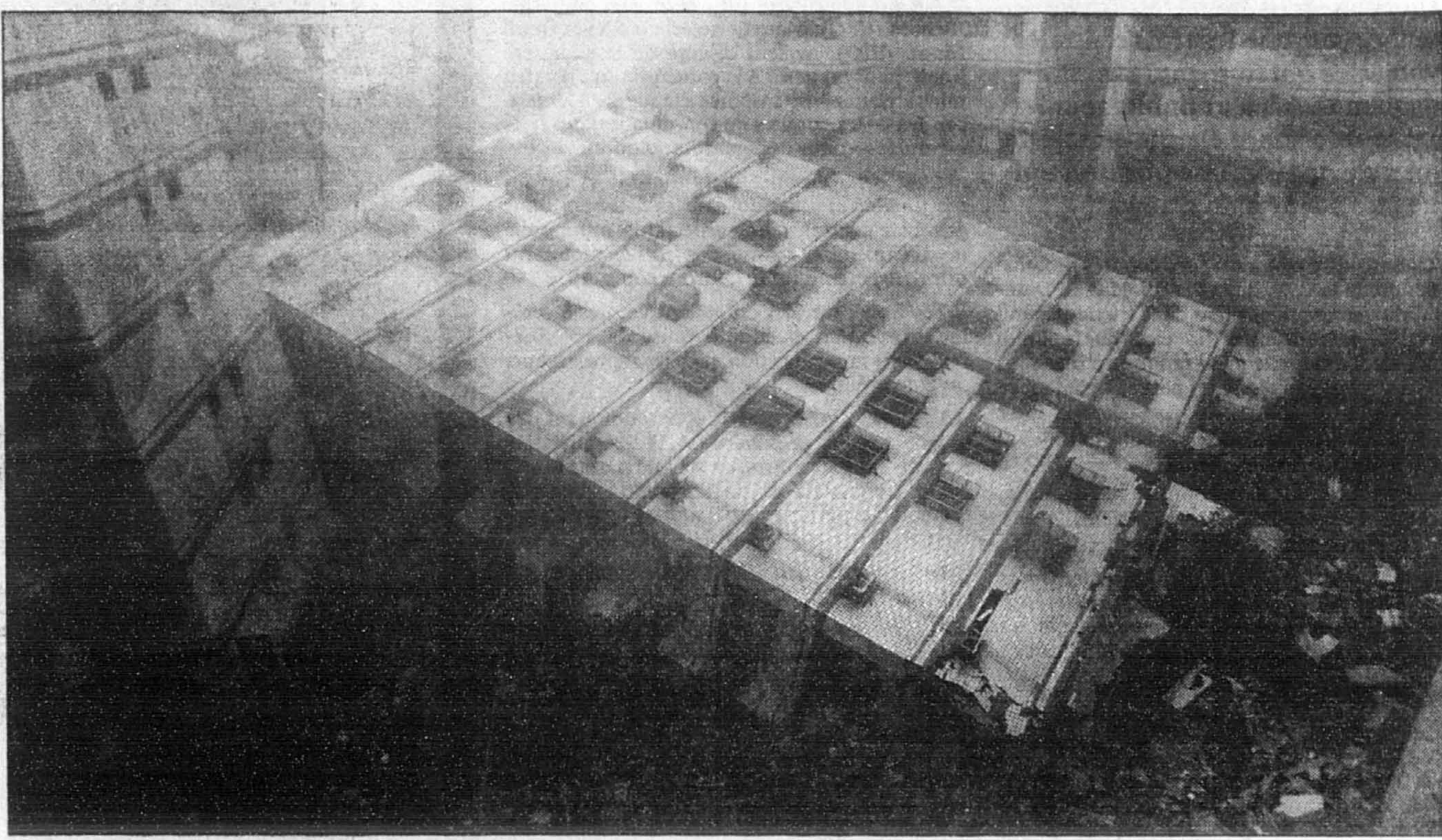


PHOTO REUTERS

Malgré les efforts des secouristes, le bilan s'alourdissait d'heure en heure. Selon un dernier décompte annoncé tôt aujourd'hui par le ministère de l'Intérieur, 1712 personnes avaient péri et près de 4000 autres étaient blessées.

Une trentaine de personnes seraient encore prisonnières de l'hôtel de 78 chambres, et une centaine d'autres ont été conduites à l'hôpital.

Environ 50 personnes ont également été blessées dans l'effondrement d'un immeuble d'habitation de 12 étages à Hsinchuang, une banlieue de Taïpeh. Environ 100 autres pourraient encore être sous les décombres.

Le président chinois Jiang Zemin a présenté ses condoléances et offert d'aider les victimes. La Croix-Rouge chinoise a annoncé qu'elle allait débloquer quelque 160 000 \$ pour venir en aide aux victimes de la catastrophe.

Taïwan a exprimé sa gratitude à Pékin mais repoussé l'offre. Taïpeh a également refusé l'aide du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC), qui avait proposé ses services. Une équipe de 76 secouristes russes se préparait, hier, à partir pour l'ancienne Formose.

## Nouvelle secousse de 6,8

Associated Press  
TAÏPEH

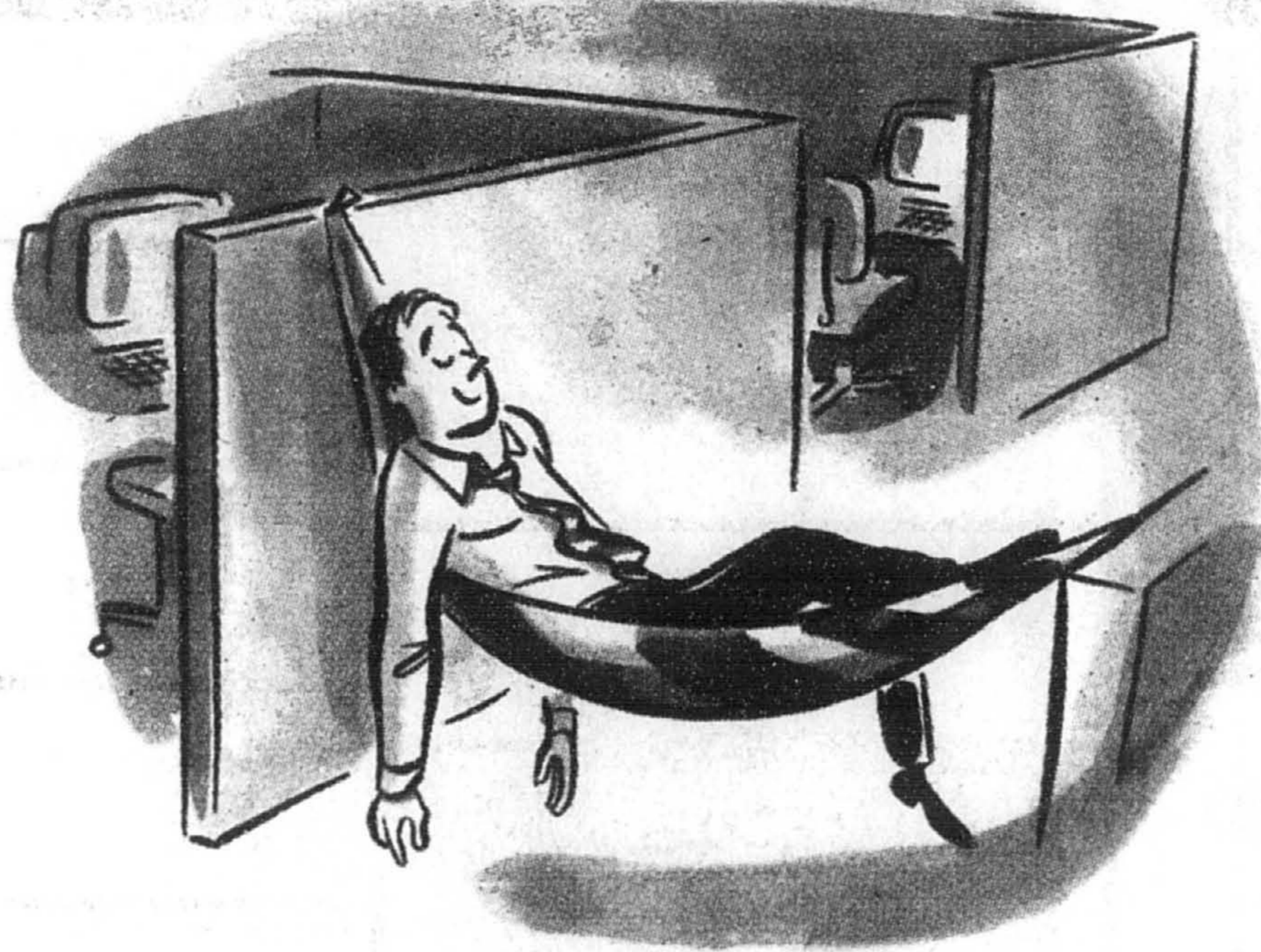
Au lendemain du violent séisme qui a fait plus de 1700 morts, une nouvelle réplique d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué l'île ce matin à 8h14. L'épicentre de la secousse était situé dans une région montagneuse, à 15,3 km à l'est de Sun Moon Lake, dans le comté de Nantou. Nantou, une ville située à 200 km au sud de Taïpeh, la capitale.

La réplique a également été ressentie à Taïpeh, ébranlant des immeubles et faisant

sortir dans les rues nombre d'habitants apeurés. Des volontaires effrayés sont sortis en courant du stade de Nantou, utilisé comme centre de sauvetage, selon la radio publique. Ils y sont revenus peu de temps après.

Le séisme est l'une des quelque 2000 répliques du tremblement de terre d'hier.

Une autre secousse d'une magnitude de 5,1 sur l'échelle de Richter s'est produite aujourd'hui à 6h17, selon le bureau météorologique. Son épicentre était situé dans la mer à une dizaine de kilomètres à l'est de Hualien, à 150 km à l'est de Taïpeh.



voici d'autres suggestions

de vacances bon marché à partir de Montréal

166<sup>s</sup>

Toronto

339<sup>s</sup>

Winnipeg

379<sup>s</sup>

Vancouver

379<sup>s</sup>

Calgary

379<sup>s</sup>

Edmonton

390<sup>s</sup>

Halifax

Pour les voyages effectués d'ici au 10 décembre 1999.  
Appelez votre agent de voyages,  
le service des Réservations de Canadien au 1 800 363-7530  
ou encore réservez par Internet.  
Numéro de l'ATME : 1 800 465-3611.



Canadien  
www.cdnaair.ca

Tarif en fonction d'un atterrisseur en Classe économique à partir de Montréal. Des restrictions s'appliquent en fonction de la période de voyage. Des restrictions selon le vol, l'heure et le jour de la semaine s'appliquent et varient selon les destinations. Des restrictions concernant l'achat des billets à l'avance et la durée minimum et maximum d'un séjour s'appliquent et varient selon les destinations. Les nouvelles réservations seulement. Les billets ne sont pas remboursables. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Les taxes, les frais d'ambulation aéroportuaire, les taxes de départ, le supplément de NAVCAN et les autres frais supplémentaires ne sont pas compris dans les tarifs annoncés. Places en nombre limité et sous réserve de disponibilité. D'autres conditions et d'autres restrictions peuvent s'appliquer. Marque de commerce des Lignes aériennes Canadien International Inc.

**CLUB TAPIS DECOR**

**SPÉCIAL INVENTAIRE**

TAPIS commercial	\$0,66 p.p.c.
TAPIS berbère	\$1,35 p.p.c.
TAPIS peluche	\$1,49 p.p.c.
TAPIS sisal	\$2,49 p.p.c.
BOIS stratifié garanti 10 ans	\$1,99 p.p.c.

**12\* MOIS SANS INTÉRÊTS**

**VENTE 3 pour 1\***

Vous obtenez:

1. TAPIS 1<sup>re</sup> QUALITÉ
2. SOUS-TAPIS GRATUIT
3. INSTALLATION GRATUITE

**SUPER CHOIX CARPETTES & PRÉLARTS STORES RIDEAUX DOUILLETES COUVRE-LITS** jusqu'à **50% de RABAIS**

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal  
514-729-0891 (entre boul. St-Michel et boul. Pie IX)

## Audiences publiques

Le comité de révision de la Loi canadienne sur les droits de la personne tiendra une audience le 30 septembre 1999 pour entendre les opinions du grand public de la province de Québec. Le mandat du Comité est d'effectuer une révision de la Loi et de faire des recommandations au gouvernement d'ici le mois d'avril prochain. Les groupes ou les particuliers qui aimeraient comparaître à l'audience publique qui aura lieu à Montréal devraient communiquer avec nos bureaux au (613) 946-1388 ou par télécopieur au (613) 946-1387 avant le 28 septembre 1999 afin que l'on réserve une salle appropriée. L'audience aura lieu au Holiday Inn Montréal-Midtown, 420, rue Sherbrooke Ouest, au Salon Ambassadeur C de 19 h à 21 h 30. Les journalistes sont les bienvenus.

www.chrreview.org

Canadä

## Tremblement de terre à Taiwan

## Les derniers séismes n'ont rien d'exceptionnel

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Les derniers séismes qui se sont produits récemment dans le monde, en Turquie, en Grèce et hier à Taïwan, ne sont pas le signe d'une recrudescence particulière de l'activité tectonique, selon un expert des services géologiques américains (USGS).

« Tous ces tremblements de terre ne sont pas liés entre eux. Ils surviennent complètement au hasard dans des régions qui sont de toutes façons actives sur le plan tectonique », a estimé un géophysicien de l'US Geological Survey, Bill Smith.

Selon lui, la Californie, parcourue par la fameuse faille de San Andreas, n'a pas de raisons particulières de s'inquiéter. « Nous avons eu ces derniers mois des tremblements de terre particulièrement destructeurs, mais ils ne devraient pas pour autant déclencher un séisme en Californie », a-t-il souligné, en rappelant que « le dernier séisme important aux États-Unis remonte à 1994 ».

« Bien entendu », remarque toutefois Bill Smith, « nous sommes incapables de prédire les tremblements de terre. »

Selon l'USGS, le séisme qui a frappé Taïwan dans la nuit de lundi à hier et fait plus de 1700 morts et plus de 4000 blessés a atteint 7,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter.

## Taïwan, une zone à risque

Taïwan se situe à l'intersection de deux plaques tectoniques, la plaque océanique philippine et la plaque eurasiatique, qui en se heurtant provoquent régulièrement dans l'île des séismes comme celui de lundi, ont expliqué hier des experts français.

« Ce séisme n'a rien d'étonnant », a souligné Serge Lallemand, directeur de recherche au Centre national français de recherche

scientifique (CNRS), « car Taïwan constitue un cas unique : un « noeud » où ces deux plaques se chevauchent dans les deux sens, d'où une forte activité sismique ».

« Au nord de Taïwan, la plaque océanique philippine plonge en dessous de l'immense plaque eurasiatique (qui comprend Taïwan, la Chine et l'Europe), alors qu'au sud de l'île, ces deux plaques se chevauchent en sens inverse. » Selon Serge Lallemand, qui a mené récemment une campagne de recherches en mer dans la région, « la faille qui s'est rompue se trouve exactement sous l'île, et l'épicentre du séisme se trouve sous les montagnes les plus élevées, qui culminent à 4000 mètres ».

« L'épicentre se trouve dans des régions montagneuses peu peuplées, mais les îles très peuplées du détroit de Formose, à quelque 50 kilomètres de l'épicentre, ont été très touchées », a-t-il souligné, en rappelant qu'en 1986, l'île avait connu un séisme tout aussi violent (7,7 sur l'échelle de Richter) mais beaucoup moins meurtrier.

« Les séismes dépassant le niveau 7 sur l'échelle de Richter ne sont pas rares : il s'en produit environ un par mois, mais le plus souvent sous les océans et ils passent donc inaperçus. Statistiquement, la succession de deux gros séismes n'a donc rien d'exceptionnel. En revanche, il est plus rare qu'ils se produisent dans les zones habitées », a conclu Jean-Paul Montagner.



PHOTO AFP

Les séismes dépassant le niveau 7 sur l'échelle de Richter ne sont pas rares : il s'en produit environ un par mois, mais le plus souvent sous les océans et ils passent donc inaperçus. Statistiquement, la succession de deux gros séismes n'a donc rien d'exceptionnel.



PHOTO REUTERS

Les secouristes ont mis en oeuvre tous les moyens afin d'extirper les victimes des décombres.

## « J'ai cavale comme un rat », dit un rescapé

Associated Press  
TAIPEI

Chen Chih-yun a d'abord été jeté de son lit, puis projeté contre un mur. Pour cet homme de 81 ans, il fallait à tout prix « sortir vivant » du tremblement de terre qui a détruit hier à l'aube l'hôtel de Taipei où il dormait. « Alors j'ai cavale comme un rat. »

M. Chen a été la première personne secourue après l'effondrement de l'hôtel Sungshan, un bâtiment de onze étages situé dans la partie est de la capitale, Taipei.

Dans l'obscurité complète, il a escaladé un morceau de mur de sa chambre et s'est frayé un chemin jusqu'aux chambres voisines. Il a finalement atteint un balcon, au huitième, d'où un sauveteur l'a agrippé et fait descendre doucement.

Une centaine de clients de cet hôtel ont été secourus mais plusieurs autres se trouvent encore piégés sous les décombres. « Vous ne pouvez pas imaginer à quel point c'était terrible », explique M. Chen sur son lit d'hôpital, où il a été admis pour de multiples contusions.

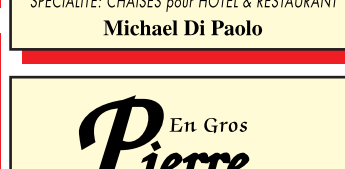
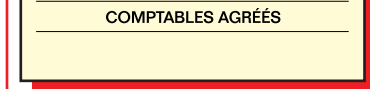
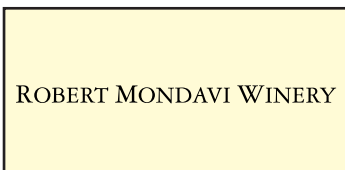
« J'ai entendu ma femme crier, de l'autre chambre, qu'elle ne pouvait pas bouger. J'ai hurlé que je ne pouvais pas l'aider. » Lee Hsiu-yun, son épouse âgée de 71 ans atteinte aux vertèbres cervicales, est hospitalisée à ses côtés.

« Je ne me suis rendu compte de rien. Je crois que je me suis évanouie après avoir appelé à l'aide », dit-elle. Sa fille Chen Chu-ching explique que sa mère dou la vie à une armoire : « Sans cette armoire qui l'a protégée de la chute des gravats, elle aurait été tuée. »

M<sup>me</sup> Lee a été sauvée par son fils, qui, informé par la radio, s'est rendu sur place et a extrait sa mère des décombres.



**rib'n reef**



## Le Rib'n Reef, un des grands restaurants Montréalais

Le Rib'n Reef, un des grands restaurants Montréalais célèbre son trente-huitième anniversaire. Sous la direction de Peter Katsoudas et de son épouse Chris-Ann Nakis depuis les derniers sept ans le Rib'n Reef vit son credo «seulement ce

qu'il y a de meilleur pour notre client».

À l'approche du nouveau millénaire nous nous sommes tournés vers un styliste pour créer une salle-à-manger personnalisée qui stimulera non seulement votre palais,

mais tous vos sens.

Nous avons construits un endroit stylisé et détendu : un salon-cigare avec musique d'ambiance, des détails rétro, des bouteilles de vin à la vue de tous et une cuisine ouverte. Le restaurant au

complet est plus confortable et pour régaler vos associés, vos amis et votre famille un aménagement vaste.

Une tradition qui se poursuit depuis 1962.

8105, boul. Décarie, Montréal • (514) 735-1601

www.ribnreef.com



## Quand? Où?

**Tournoi :**  
 • Le jeudi 23 septembre 1999  
 • Le vendredi 24 septembre 1999

**Finales régionales :**  
 Le samedi 25 septembre 1999

**AUCUNS FRAIS**  
 de participation. Vous pouvez  
 vous inscrire de l'une des  
 trois façons suivantes :

PAR TÉLÉPHONE : (450) 670-9820, poste 235  
 Sans frais : 1 877 PASS GO 1 (1 877 727-7461)  
 PAR TÉLÉCOPIEUR : (450) 670-4533  
 SITE WEB : <http://www.alpha-tech.com/monopoly>

**Venez jouer Monopoly®  
 avec nous !**

Ouvert à tous les résidents canadiens âgés de huit ans ou plus. Les participants  
 âgés de moins de 18 ans doivent être accompagnés par un parent ou tuteur.

Monopoly® est une marque déposée de Hasbro, inc.

**Place Montréal Trust  
 1500, av. McGill College,  
 Montréal QC  
 (à l'étage des restaurants)**

## Heure?

**Inscriptions :**  
 • 17 h le jour du tournoi  
 • Révision des règlements  
 du tournoi : 18 h  
 • Le tournoi débute à 18 h 30

# McGill, la meilleure université du pays

## SONDAGE GALLUP

Pour la septième fois consé-  
 cutive, un sondage Gallup  
 place McGill en tête des  
 meilleures universités du  
 Canada.

(soit 1 % de moins qu'en 1998) des  
 personnes interrogées, l'institution  
 montréalaise devance à nouveau  
 l'Université de Toronto (9 %), qui  
 recule également d'un point.

L'Université de Colombie-Bri-  
 tannique arrive en troisième place,  
 soutenue par 6 % des Canadiens.  
 Les Universités de Montréal et de  
 Waterloo suivent avec 4 % des suf-  
 frages.

Cependant, 35 % (soit une  
 hausse de 2 % par rapport à l'an

Recolant les suffrages de 11 %

dernier) des Canadiens estiment  
 qu'aucune ne mérite le titre de  
 meilleure université ou ne savent  
 laquelle choisir.

Ce palmarès reflète, en outre, de  
 solides loyautés régionales. Ainsi,  
 25 % des Québécois placent l'Uni-  
 versité McGill en tête de liste, et  
 13 % celle de Montréal. Même  
 phénomène chez les Ontariens,  
 dont 17 % appuient l'Université de  
 Toronto, suivie d'autres institutions  
 de la province. En Colombie-Bri-  
 tannique, ils sont 32 % à considé-  
 rer leur université comme la meil-  
 leure du pays, loin devant les  
 autres. Dans les Maritimes, l'Uni-  
 versité Dalhousie mène avec 11 %,  
 alors que l'Université de l'Alberta  
 rassemble les faveurs de 16 % des  
 résidents des Prairies.

Comme cela était déjà le cas lors  
 des sondages précédents, l'institu-  
 tion la plus largement reconnue,  
 celle qui réussit à percer les loyau-  
 tés régionales, demeure l'Univer-  
 sité McGill. Elle est considérée  
 comme la meilleure université du  
 pays par 25 % des Québécois, 4 %  
 des Ontariens, 11 % des résidents  
 de Colombie-Britannique, 7 % de  
 ceux des Prairies et 2 % de ceux  
 des Maritimes.

Ce sondage téléphonique a été  
 mené du 13 au 21 août, auprès de  
 1014 adultes, âgés de 18 ans et  
 plus. Sa marge d'erreur est de  
 3,1 %, 19 fois sur 20. Au Québec,  
 elle est de 6,1 %, 19 fois sur 20, en  
 raison de l'échantillonnage plus ré-  
 duit.

## ÉPILATION AU LASER

SOYEZ PRÊT POUR L'ÉTÉ PROCHAIN

SPECIAL D'AUTOMNE  
**199\$** pour le 1er traitement.  
 jusqu'au 1er novembre 1999

Aisselles  
 ou  
 bikini

MAINTENANT  
**OFFERT**  
 chirurgie des  
 paupières avec  
 Dr C. Edelstein,  
 ophtalmologiste

Financement disponible

Téléphonez pour obtenir une consultation gratuite avec un de nos médecins de famille.

**OFFRONS AUSSI : Traitement des rides • Botox • Augmentation des lèvres  
 Transplantation capillaire • Liposuccion • Varices • Exfoliation faciale**

**INSTITUT DE CHIRURGIE LASER DE MONTRÉAL**  
 COMPLEXE DE SANTÉ REINE ELIZABETH (514) 485-9934  
 2111, rue Northcliffe, bureau 306, Montréal STATIONNEMENT DISPONIBLE

**VOUS ÊTES À  
 LA BONNE ADRESSE**



**RUE  
 L'ESPÉRANCE  
 CE SOIR  
 21 H**



**FAITES-VOUS  
 PLAISIR !**



**TVA**  
 Le réseau d'ici

## Les techniciennes médicales se sentent oubliées

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Quelque 70 techniciennes médicales ont manifesté hier devant les locaux du comité patronal de négociations, au 3700, rue Berri, pour protester contre le manque de disponibilité de la partie patronale à négocier leurs conditions de travail particulières.

Affiliées à la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, les techniciennes, au nombre de 1600, travaillent généralement dans les services de radio-oncologie et d'hématologie des hôpitaux.

Les représentantes syndicales se plaignent que la partie patronale ne leur ait consacré que dix séances de négociations depuis le dépôt de leurs demandes en juillet 1998, alors que l'on a enregistré une trentaine de rencontres pour le groupe général de la FSSS-CSN. Elles craignent qu'on ne soit pas en mesure d'aborder les problèmes propres à leur profession si une entente intervient rapidement au niveau national. Selon la présidente du Syndicat professionnel des techniciennes médicales, Johanne Gravel, l'évolution de la profession, le besoin de formation et l'adaptation aux nouvelles technologies sont des sujets qui devraient être abordés avant tout règlement.

Pour faire pression sur la partie patronale, les syndiquées vont faire la grève du zèle et imposer des limites aux heures supplémentaires. Elles vont aussi porter un dossier sur lequel est inscrit « Mon travail ça compte ».

# Victimes de l'hépatite C: un pas est franchi vers l'indemnisation

## La Cour supérieure du Québec donne son aval au programme fédéral

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le programme fédéral d'indemnisation des personnes ayant contracté le virus de l'hépatite C entre 1986 et 1990 en raison de produits sanguins contaminés a reçu hier l'approbation de la Cour supérieure du Québec.

Dans deux décisions identiques, visant respectivement les personnes hémophiles et celles ayant été contaminées par transfusion, la juge Nicole Morneau écrit que le règlement des recours collectifs, conclu en juin, est « juste, équitable, raisonnable et dans le meilleur intérêt des groupes concernés. »

L'entente prévoit l'indemnisation des dommages non pécuniaires des victimes, jusqu'à concurrence de 225 000 \$, en plus d'une indemnité de remplacement de revenus plafonnée à 75 000 \$ par année. Les personnes ne montrant aucun symptôme de la maladie ne recevront que 10 000 \$. Le fonds d'indemnisation totalise un peu

plus de 1,2 milliard de dollars.

L'avocat des personnes contaminées par transfusion, Michel Savonitto, a accueilli avec plaisir le verdict de la juge Morneau. « C'est une étape importante », a-t-il dit.

Une étape, car le règlement doit encore être approuvé par les tribunaux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, devant qui des recours collectifs similaires avaient été entrepris. Ces deux décisions sont attendues incessamment, les juges ayant entendu la preuve entre le 18 et le 20 août, juste avant l'audition des parties au Québec.

« La décision d'aujourd'hui (hier) ne lie pas les autres juges, mais on peut espérer que ça va

être un incitatif pour eux », a commenté M<sup>e</sup> Savonitto.

La décision n'a pas d'effet sur la Société de la Croix-Rouge, qui s'est placée, en juillet 1998, sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers.

L'épineuse question des honoraires des avocats demeure en suspens et devra être tranchée ultérieurement par le tribunal, en même temps que la nomination des administrateurs du régime d'indemnisation. En juillet, on apprenait que les avocats envisagent de réclamer 52,5 millions pour leurs services, soit un peu moins de 4,5 % de l'enveloppe totale.

Dans son jugement, la juge Morneau souligne que le règlement présente plusieurs avantages pour les victimes, notamment parce qu'il leur évite les difficultés résultant du fardeau de la preuve et du risque de rejet au motif de prescription.

Quelques opposants à l'entente ont été entendus par la juge, mais

celle-ci n'a pas retenu leurs arguments. Au pays, 83 opposants se sont manifestés, soit environ 1 % des personnes parties aux différents recours collectifs. Ils sont libres de se soustraire au règlement s'ils jugent pouvoir obtenir une meilleure indemnisation par le biais de recours individuels.

L'entente ne vaut que pour les personnes contaminées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 1<sup>er</sup> juillet 1990. Celles ayant contracté le virus avant et après cette période se sont vues offrir une compensation de 10 000 \$ par Québec, le mois dernier, une proposition immédiatement dénoncée par les victimes du sang contaminé, qui la jugent nettement insuffisante. Un recours collectif a été intenté en mars dernier au nom de ces deux groupes, mais l'avocat responsable du dossier, M<sup>e</sup> Michel Bélanger, a indiqué récemment qu'il songeait à scinder le recours pour maximiser ses chances de succès.

**loto-québec résultats**

**Banco** Tirage du 99-09-21  
11 14 16 19 30  
36 39 40 45 50  
51 52 53 56 57  
58 59 61 66 69

**Quotidienne** Tirage du 99-09-21  
3 4  
058 3995

**Dextra** Tirage du 99-09-21  
NUMÉRO: 275407

T.V.A. LE DESPAIN DES JEUX

Les modalités d'encasement des billes gagnantes parviennent au verso des billes. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**COURS DE LANGUES ET D'INFORMATIQUE**  
Anglais, français, espagnol, italien  
Informatique vrais débutants  
Windows 95 et 98  
Word, Excel, PowerPoint, Internet

**Y** PROCHAINES SESSIONS  
4 octobre et 1<sup>er</sup> novembre  
**YMCA** Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville: (514) 849-8393  
postes 709, 719

Hochelaga-Maisonneuve: (514) 255-4651

**ESCAMOTABLE/RÉGLABLE (UN RAFFINEMENT)**

**Chic Auvents**

FIN DE SAISON RABAIS 30%

Avec **Chic Échec à la chaleur!**

- Réduit la température de 15°
- Auvents fixes
- Moustiquaires disponibles

**SALLE D'EXPOSITION**  
5515, ch. Queen-Mary, bureau 101  
Horaire: lun.-ven. 9 h à 17 h, sam. 9 h à 16 h

Composez (514) 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

276666

Collection Femme Enceinte

**FORMES**

Les Boutiques:  
MONTRÉAL: 92, Laurier Ouest, Montréal H2T 2N4  
Tél.: (514) 273 45 43  
TORONTO: Manville Centre, 55, Bloor Street west  
Toronto M4W 1A5 Tél.: (416) 972 02 07

Le Catalogue:  
Demandez-le, par téléphone, le catalogue gratuit de la collection Automat'iver.

# L'an 2000 débogué

Les Dodge Caravan 2000 sont arrivées. Assorties d'aubaines comme celles-là, les mini-fourgonnettes les plus vendues au pays vont vous faire franchir le nouveau millénaire tout en douceur.



**Dodge Caravan 2000, ensemble 26T**

- Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à quatre rapports • Deux portes coulissantes • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out™ • Radiocassette AM/FM stéréo
- Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glace à écran solaire • Poutres de protection latérales

**Dodge Caravan**  
LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

**249 \$/par mois!**  
Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 4 090 \$.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

Profitez vite de cette offre: elle se termine le 30 septembre!

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

**CHRYSLER Dodge Jeep**

† Tarif mensuel établi d'après la Dodge Caravan 2000 26T + GRD + AAF + AAA. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. La locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltd. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photo à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca)

**CHRYSLER Dodge Jeep**

**L'arthrite...**

Chaque année, l'arthrite coûte aussi cher à l'économie canadienne qu'une récession. C'est l'un des problèmes de santé publique majeur au Canada et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas non plus une maladie du troisième âge: l'arthrite touche près de quatre millions de Canadiens, dont près des deux tiers n'ont pas 65 ans.

Que faire, comment se préparer? Comment identifier la maladie? Peut-on en guérir? Que font les médecins et les chercheurs? Chose certaine, de nouvelles solutions existent, basées sur les plus récentes recherches en biologie moléculaire.

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans

**La Presse**

# L'avenir du CHUM se jouera d'ici Noël

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'avenir du CHUM se jouera d'ici Noël au plus tard, estime son directeur général, le Dr Raymond Carignan, qui dévoilera dans une dizaine de jours un important plan de réorganisation des services cliniques des trois hôpitaux.

« Si on n'adopte pas d'hypothèse de réorganisation d'ici quelques mois, je serai pessimiste comme tout le monde. Ça va devenir compliqué », a déclaré le Dr Carignan en marge d'une réunion du conseil d'administration du CHUM.

Oeuvre d'un comité qui y travaille depuis juin, le plan, qui permettra d'assurer la transition d'ici un éventuel déménagement dans un nouvel hôpital, comprendra deux grands axes, a indiqué le Dr Carignan : concentration des services spécialisés actuellement dispersés entre les trois hôpitaux — la chirurgie cardiaque, par exemple — et amélioration de certains milieux de travail « qui n'ont pas d'allure ».

Le plan sera présenté au personnel du

CHUM à compter du 4 ou du 5 octobre, en vue d'une adoption par le conseil d'administration à sa réunion de novembre ou, au pire aller, de décembre. L'annonce suivra de peu une visite au CHUM de la ministre de la Santé, Pauline Marois, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, au cours de laquelle elle rencontrera médecins et gestionnaires, a indiqué M. Carignan. M<sup>me</sup> Marois devrait alors faire part de ses projets quant au futur « site unique » du CHUM.

À ce sujet, le Dr Carignan a reconnu que les informations selon lesquelles Québec aurait revu à la baisse la taille du projet — qui devait compter 1200 lits, disait-on — pourraient bien être fondées. L'hypothèse d'un emplacement principal avec des satellites dans certains hôpitaux actuels est définitivement sur la table. « Il y a déjà 50 millions d'investis en cancérologie à Notre-Dame, tu ne scrapperas pas ça pour rebâtir deux rues plus loin », note le Dr Carignan.

Mais avant qu'un nouvel hôpital ne sorte de terre, il s'écoulera sept ou huit ans, « en étant optimiste », croit-il. D'ici là, plusieurs changements s'imposent dans les hôpitaux existants. Les urgences de l'Hôtel-Dieu, qui ne sont pratiquement qu'un long corridor, font partie de ces « milieux tout à fait ina-

déquats pour donner des soins à la population en l'an 2000 », selon le Dr Carignan. Sans aller jusqu'à dire qu'elles seront fermées, leur mission devra à tout le moins « être questionnée ».

Le directeur général est cependant ferme : quoi qu'il adienne, il faut « que l'Hôtel-Dieu reste un hôpital ». « Ça ne sera pas un centre de soins prolongés », dit le Dr Carignan, qui entend d'ailleurs se battre pour que tous les lits de longue durée soient sortis du CHUM, où ils n'ont tout simplement « pas d'affaire », juge-t-il.

Le Dr Carignan, qui déplore la « culture de confrontation » ayant présidé aux relations entre Notre-Dame, Saint-Luc et l'Hôtel-Dieu depuis leur fusion à l'automne 1996, se dit tout de même optimiste sur ses chances de succès. « La table est mise, le milieu veut, il est déterminé et va donner le maximum », dit-il, reconnaissant toutefois « ça va bardasser » au cours des prochaines semaines. Les médecins du CHUM, a rappelé le Dr Carignan, joueront un rôle crucial pour la réussite de la réorganisation. « Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est très conscient que si les médecins ne conviennent pas d'un plan de réorganisation, ce sont eux qui en porteront le discrédit. »

## Le comité Arpin ferme la porte au privé

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le très attendu rapport du comité Arpin, sur la complémentarité des systèmes publics et privés dans le secteur de la santé, ferme largement la porte à une extension du rôle du privé, rapportait hier soir le réseau TVA, qui a obtenu copie de ce rapport devant être rendu public cet après-midi à Québec.

Selon TVA, le comité Arpin dit non à la création de services privés parallèles, à la double pratique des médecins — soit la possibilité d'offrir des services déjà assurés par le système public —, à la couverture des services médicaux par les assureurs privés et à la création d'hôpitaux pour la vente de services médicaux aux étrangers.

Le comité Arpin, créé à l'automne 1998 par l'ancien ministre de la Santé, Jean Rochon, se prononce toutefois en faveur d'un traitement fiscal privilégié pour les donateurs des fondations hospitalières, au partage des équipements entre les hôpitaux et les cliniques privées, à la désassurance de services médicaux non-essentiels et au développement des méga-cliniques, « en autant que celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la planification des services dispensés dans une région donnée ».

Pour une fois, profitez donc du coût de la vie.

**OBTENEZ**  
UN TAUX DE  
FINANCEMENT DE

**1,9%**<sup>†</sup>

À L'ACHAT, JUSQU'À  
48 MOIS SUR TOUTES  
LES MAZDA 1999 EN STOCK



Mazda Protégé : Lauréate du Prix des voitures de l'Année 1999 de l'AJRC



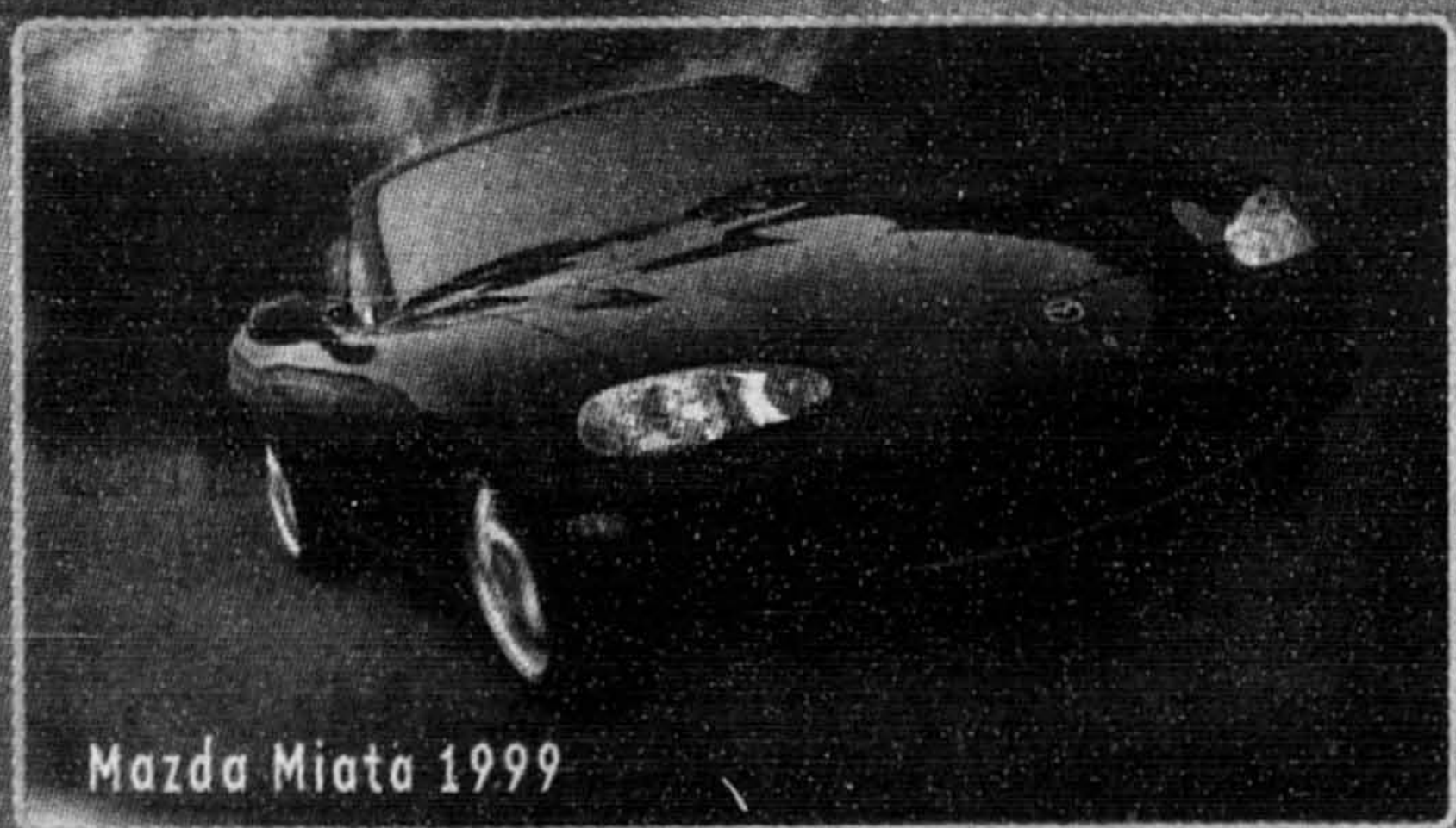
Mazda Protégé 1999



Camionnette Mazda de série B 4 portes 1999



Mazda 626 1999



Mazda Miata 1999



Mazda Millenia S 1999

Coup de foudre! Coup de fougue!



Les concessionnaires Mazda du Québec

Visitez notre site WEB à [www.mazda.ca](http://www.mazda.ca) — Informez-vous au sujet du programme Mazda pour les diplômés.

Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda 1999 neuves en stock chez les concessionnaires. † Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000 \$ au taux de 1,9%; 48 paiements de 216,52 \$; coût d'emprunt de 392,96 \$; total à payer de 10 392,96 \$. Cette offre n'est pas disponible sur l'édition limitée du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Mazda Miata 1999. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offres de location également disponibles.

Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Offre d'une durée limitée à compter du 3 septembre 1999.

# Nouvelle offensive contre la rage au Québec

PIERRE GINGRAS

Le gouvernement du Québec entreprend une nouvelle offensive contre la rage en larguant par avion à partir d'aujourd'hui, si le temps le permet, 80 000 vaccins destinés aux rats laveurs.

Le territoire visé comprend les monts Sutton ainsi que les régions de Magog et Coaticook jusqu'à la frontière du Vermont.

La semaine prochaine, 165 000 vaccins seront aussi largués du haut des airs, cette fois pour immuniser les renards dans un grand couloir qui s'étend le long de la rive sud du Saint-Laurent, de Baie-du-Febvre, près de Nicolet, jusqu'à Akwesasne, en Ontario, en incluant une partie de la Montérégie. L'Ontario, qui assume entièrement la facture de cette opération, veut

ainsi éviter que les renards québécois porteurs de la rage ne pénètrent dans son territoire.

Les vaccins sont insérés dans un petit appât qui permet au renard ou au raton laveur qui le mange d'être immunisé contre la rage. La grande majorité de ces vaccins sont avalés dans les dix jours suivant le largage. Même si le vaccin est sans danger pour les humains, toute personne qui entrerait en contact avec un appât perforé ou brisé est priée de communiquer avec InfoSanté ou son CLSC.

L'opération vise à empêcher les rats laveurs atteints de la rage de traverser la frontière canadienne et d'envahir le Québec. La rage qui affecte le raton laveur est originaire d'une souche différente de celle du renard. Elle s'est manifestée pour la première fois dans les années 50 en Floride. La maladie a progressivement traversé l'est des États-Unis pour atteindre les États du Vermont et de New York. L'an dernier, deux rats enragés ont été signalés dans un endroit montagneux du Vermont, à une trentaine de kilomètres du Québec. Il s'agissait du seul endroit le long de la frontière qui n'avait pas été traité, ce qui fut fait cet été.

Les frais de l'opération raton laveur sont de 200 000 \$ payés par Québec et Ottawa. Le transport aérien et le personnel spécialisé sont

entièrement payés par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario qui a acquis une expertise reconnue à travers le continent en matière de largage de vaccins contre la rage.

D'ailleurs, l'Ontario lutte depuis des années pour établir des couloirs d'immunisation le long de sa frontière avec l'État de New York. Mais trois fois depuis le 14 juillet, notamment jeudi dernier, on a découvert un raton laveur enragé sur le territoire ontarien. Les bêtes avaient vraisemblablement traversé le Saint-Laurent en empruntant un pont. Deux s'étaient attaquées à des chiens dans un chenil. L'animal atteint de la rage perd sa crainte naturelle des prédateurs ou des humains et attaque souvent tout ce qui est à sa portée. Il transmet alors

la maladie par ses morsures. Le cas du raton laveur inquiète d'autant plus les autorités qu'il s'agit d'un animal familial qu'on retrouve même en milieu urbain.

La rage est une maladie mortelle si elle n'est pas traitée. Le vaccin antirabique permet d'éviter le pire s'il est administré après que le patient a été en contact avec un animal enragé. Le vaccin exige cinq injections. Les frais d'enquête pour déterminer si un patient doit ou non le recevoir, l'achat et les frais médicaux coûtent un peu plus de 700 \$ au ministère de la Santé du Québec. Le dernier cas de mortalité attribuable à la rage au Canada est survenu en 1985, en Alberta, et une chauve-souris en était la cause.

## Le fric prend l'air

Associated Press  
GUADALAJARA, Espagne

Une jeune Espagnole a fait s'envoler involontairement les économies de son père en aérant une couverture par la fenêtre de son appartement de Guadalajara (Espagne) hier, rapporte l'agence de presse publique Efe.

La fille, dont l'identité n'a pas été communiquée, comptait utiliser la couverture, une vague de froid s'étant abattue récemment sur l'Espagne. Elle s'en est donc saisie et l'a secouée par la fenêtre sans imaginer qu'elle renfermait environ un million de pesetas (environ 8300 \$), selon Efe.

Ce coûteux faux pas a été découvert lorsque la collégienne est allée demander de l'argent à son père pour régler ses frais de scolarité. Il lui a dit qu'il avait de l'argent caché dans une couverture. Précisément celle que sa fille avait aérée.

La famille a demandé aux passants qui auraient trouvé l'argent de le rapporter en échange d'une récompense, a précisé l'agence. On ignore sous quelle forme l'argent était enveloppé dans la couverture.

### LE BRIDGE

André Trudelle

## Les soucis du déclarant

Si l'entame favorise parfois le déclarant, le contrat demandé n'est pas réussi pour autant. Mais c'est toujours à partir d'une situation donnée que le déclarant doit trouver une solution à son problème. Voyons un exemple. Le camp Nord-Sud atteint le grand chelem à Co. Ouest entame Pi. Quel est l'écueil que doit éviter le déclarant?

Donneur: Nord			
Vulnérabilité: Nord-Sud			
NORD			
♠ R 7 6			
♥ R 2			
♦ A R 8			
♣ A D 9 8 5			
OUEST		EST	
♠ 10 5 4		♠ D 9 8	
♥ 3		♥ V 6 5 4	
♦ 5 4 3 2		♦ 9 7 6	
♣ R V 10 7 6		♣ 4 3 2	
SUD			
♠ A V 3 2			
♥ A D 10 9 8 7			
♦ D V 10			
♣ aucun			
Les enchères:			
NORD	EST	SUD	OUEST
1 Co	pas	3 Tr	pas
3 Co	pas	4 K	pas
4 Co	pas	6 SA	pas
7 K	pas	7 Co	pas
pas	pas		
Entame: 10 de Pi			

Infographie La Presse

L'entame du 10 de Pi, par Ouest, soulage le déclarant d'un premier souci. Il n'aura pas à trouver la position de la Dame de Pi. Est joue petit et le Valet fait la levée. Toutefois, après avoir encaissé le Roi de Co et l'As de Co, Sud constate qu'il devra prendre les atouts de son flanc droit en souricière.

Le déclarant passe alors au mort par le Roi de Pi et encaisse l'As de Tr sur lequel il défausse un petit Pi. Il coupe un petit Tr et retourne au mort par l'As de K. Un autre petit Tr est coupé. As de Pi et Dame de K, puis K vers le Roi.

Il ne reste alors que deux cartes dans chaque main. Retour Tr. Est doit couper. Le déclarant surcoupe du 10 ou de la Dame de Co selon la carte jouée par Est.

## « PAR ICI LA SORTIE »

LE NOUVEAU FORFAIT  
D'AIR NOVA POUR VOUS  
ÉVADER RAPIDEMENT  
ET À PETIT PRIX VERS  
QUÉBEC, BAGOTVILLE,  
BAIE-COMEAU, MONT-JOLI,  
ÎLES-DE-LA-MADELEINE,  
ROUYN-NORANDA, GASPÉ,  
VAL-D'OR, SEPT-ÎLES

À partir de

**149 \$**

{ Ici, nous attirons votre attention sur les petits caractères. }



Les billets à prix réduit du forfait « Par ici la sortie » sont offerts sur les vols à l'intérieur du Québec. Il vous suffit de réserver deux jours ou moins avant votre départ, le nombre de sièges étant limité. Si votre horaire est souple, nos prix le sont aussi, avec des réductions pouvant aller jusqu'à 50 %. Même pas besoin de rester un samedi soir! Le prix annoncé est celui de l'aller simple. Sous réserve de certaines conditions. Réservez dès aujourd'hui en composant sans frais le 1-800-361-8620, ou en visitant notre site Internet : [www.airnova.ca](http://www.airnova.ca). Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre agence de voyages. Il ne faut pas avoir un petit caractère pour lire des petits caractères, pas vrai?

airNova



airAlliance

278646

Laval/Laurentides/Lanaudière

# Louise Harel résiste à l'opposition de la banlieue

« Il ne peut y avoir de statu quo », répète la ministre aux maires de la couronne nord

FRANÇOIS BERGER

La ministre Louise Harel s'est montrée plutôt insensible, hier, à l'opposition vigoureuse déployée par des maires de la banlieue nord de Montréal contre la réforme en gestation de la fiscalité et des structures municipales.

Invitée par la Chambre de commerce de Sainte-Thérèse, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole a répété qu'il « ne peut pas y avoir de statu quo » dans la répartition du pouvoir municipal dans la grande région de Montréal, où l'étalement urbain conduit à l'asphyxie de la ville-centre.

Avant son allocution, Mme Harel a essuyé une rebuffade du maire de Rosemère, Yvan Deschênes, qui est aussi préfet de la municipalité régionale de comté Thérèse-de-Blainville et représente l'ensemble des villes de la couronne nord. Bien que se disant ouvert aux discussions annoncées par la ministre sur la réforme des municipalités, le maire Deschênes a qualifié d'« inacceptable » que l'on « complique » le développement des villes périphériques pour tenter de ramener la prospérité à Montréal. « Il n'est pas question qu'on instaure une péréquation régionale à travers l'impôt foncier », a dit M. Deschênes pour signifier le refus de payer des banlieusards.

Selon lui, « le problème » se situe à Montréal même, où il y a



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le maire de Rosemère et porte-parole des villes de la couronne nord, Yvan Deschênes, oppose un refus aux changements voulus par la ministre Louise Harel.

« 2000 fonctionnaires de trop qui sont payés 30 % de plus qu'ailleurs ».

Le maire Deschênes a aussi cité les résultats d'un sondage d'opinion mené cet été dans la région de Montréal et montrant que les deux

tiers des citoyens sont en faveur du statu quo en matière municipale.

Imperturbable, la ministre Harel a rappelé que l'opposition au changement est une réaction compréhensible, mais que cela ne change rien aux graves problèmes qui tou-

chent l'ensemble de la région de Montréal. Les villes de banlieue « doivent accepter de faire partie de la solution parce qu'elles font partie du problème », a-t-elle dit.

Elle a notamment souligné que Toronto est devenue une mégacité

malgré la forte opposition aux fusions. Les référendums tenus dans les villes concernées avaient rejeté le projet de création du Grand Toronto, a-t-elle indiqué en signalant que le maire actuel de la Toronto fusionnée était auparavant un partisan du statu quo qui défend maintenant les regroupements municipaux.

Déjà, les grandes villes-centres du Québec (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull, Chicoutimi-Jonquière) ont demandé au gouvernement d'imposer des fusions municipales, tandis que le maire de Montréal, Pierre Bourque, défend le projet d'« une île une ville ».

Pour leur part, les maires de la banlieue organisent leur opposition aux grands regroupements. Dans la couronne nord, des maires proposent la tenue de référendums. Hier, l'association regroupant 1200 directeurs généraux et secrétaires-trésoriers de municipalités québécoises s'est prononcée contre les fusions forcées parce que cela pourrait entraîner « une détérioration majeure des liens avec le gouvernement du Québec ».

Peu impressionnée par ces mouvements d'opposition, la ministre Harel s'est déclarée prête à développer un « modèle québécois » en matière de regroupements municipaux, mais elle a averti que la situation est « urgente ».

## Elle poursuit le maire de Mascouche

NATHALIE NOLIN

Huguette Houle, une ex-employée de la ville de Mascouche congédiée pour absence de loyauté, poursuit en dommages pour diffamation le maire de Mascouche, Richard Marcotte.

C'est ce qu'a confirmé hier son avocat, Daniel Chénard, au lendemain de la décision du conseil municipal de Mascouche de ne pas en appeler d'un jugement de la Cour d'appel du Québec qui interdit à la Ville d'utiliser l'enregistrement des conversations téléphoniques de Mme Houle pour justifier son congédiement.

Le 28 juillet, le tribunal décidait que les 30 heures d'enregistrements faits à l'insu de Mme Houle étaient inadmissibles en preuve. C'est un résident de Mascouche, Yvon Guilbault, qui, à l'aide d'un balayeur d'ondes, a intercepté et enregistré les conversations que Mme Houle avait de chez elle avec divers interlocuteurs.

Sur la base de ces enregistrements, entre autres, le maire, avec l'appui du conseil municipal de l'époque, décidait à l'automne 96 de la congédier comme directrice du bureau des citoyens.

Un juge de première instance, la juge Ginette Piché, de la Cour supérieure, avait condamné l'utilisation de cette méthode. La ville avait porté ce jugement devant la Cour d'appel, qui l'a simplement confirmé.

Joint hier, le maire Marcotte a expliqué qu'il ne voulait pas utiliser les deniers des 30 000 Mascouchois pour en appeler à une instance supérieure.

De son côté, l'avocat de Mme Houle demandera une audition devant la Commission municipale du Québec le plus rapidement possible. « Nous allons demander que ma cliente soit payée pour les deux ans et demi de salaire dont elle a été privée. D'autre part, nous avons l'intention de poursuivre en diffamation le maire, de même que M. Guilbault et la municipalité de Mascouche qui a cautionné ce congédiement », a dit Me Chénard.

## Steve Manseau: accusation réduite

Le juge Marc Vanasse, qui préside l'enquête préliminaire de Steve Manseau au palais de justice de Joliette, a décidé hier de réduire l'accusation en la faisant passer de meurtre prémédité à non prémédité.

Manseau est accusé d'avoir tué de 26 coups de couteau, le 29 novembre 1998, le patron du bar Entrelacs, dans la municipalité du même nom, pour lequel il travaillait occasionnellement.

Le juge Vanasse, de la Cour du Québec, est venu à la conclusion qu'il n'y avait pas eu de préméditation et qu'il ne s'agissait pas d'un geste délibéré. Me Normand Boudreau, avocat de l'accusé, s'est dit très heureux de la décision du tribunal. Son client demeure quand même incarcéré.

Le mobile de ce meurtre serait une dette. Il appert que Manseau, 36 ans, devait payer 1500 \$ par mois à Faucher, 48 ans.



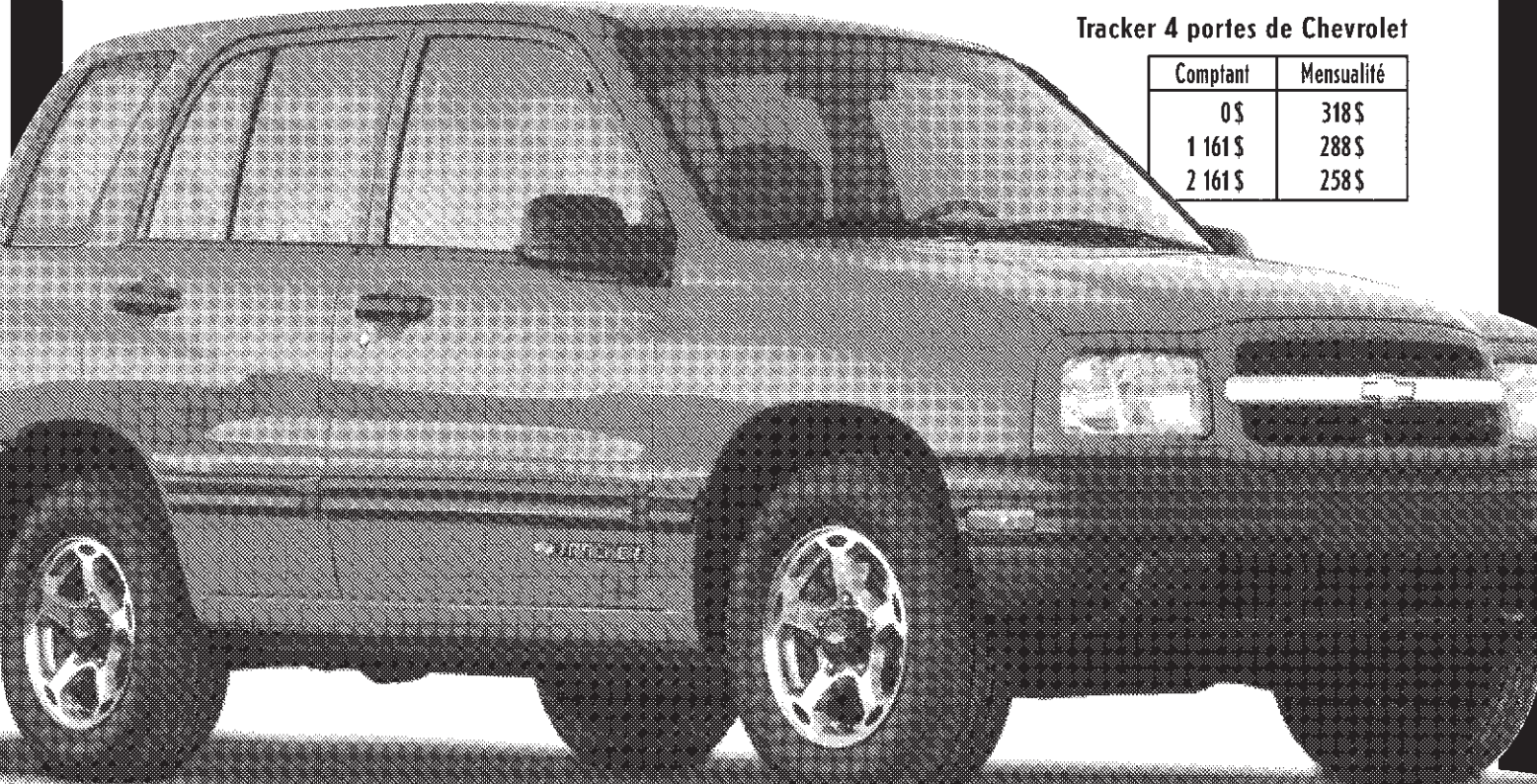
# JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

# 1,9%

à l'achat\*

JUSQU'À 48 MOIS

**DERNIÈRE CHANCE DE TOMBER SUR LES MEILLEURES OFFRES QUI SOIENT SUR TOUS LES TRACKER 99. L'ÉVÉNEMENT LAISSEZ TOUT TOMBER POUR UNE GM.**



**Tracker 4 portes de Chevrolet**

Comptant	Mensualité
0\$	318\$
1 161\$	288\$
2 161\$	258\$

# 258\$

/mois\*

location 36 mois

# 19 899\$\*\*

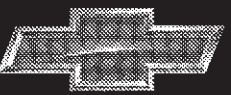
à l'achat

Transport et taxes en sus.

### Où tu veux. Quand tu veux.

- 4 roues motrices
- Essuie-glace arrière
- Moteur 4 cyl. 2,0 L de 127 HP
- Boîte de transfert à 2 vitesses et moyeux avant autobloquants
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Banquette arrière divisée rabattable avec appuie-tête réglables
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Radiocassette AM/FM stéréo

L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Tracker neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. \*\* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité d'au plus 375\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. \*\*\* À l'achat, préparation incluse, transport (755\$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement à 1,9%: 15 000\$ incluant transport, préparation et taxes: 48 versements de 324,77\$, coûts en intérêts de 588,97\$, coût total de 15 588,97\$. \*\*\*\* Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)







2788560

# Santé: les régimes privés aussi réduisent leurs coûts

Un témoin expert de McGill en fait la démonstration dans la cause du Dr Jacques Chaoulli

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Si le système public de santé a été marqué depuis quelques années par une forte pression pour réduire ses coûts, le système privé n'est pas en reste, a fait valoir hier le premier témoin expert du gouvernement du Québec dans la cause du Dr Jacques Chaoulli.

Faisant le portrait de la situation du système de santé américain, où, en l'absence d'un régime universel, plus de 50 % des dépenses de santé relèvent du secteur privé, le Dr Howard Bergman, de la faculté de médecine de l'Université McGill, a souligné que le « managed care » en vigueur chez nos voisins du Sud entraîne plusieurs effets pervers.

« On essaie de contrôler les dépenses en contrôlant l'accèsibi-

lité », a-t-il dit devant le juge Ginette Piché, qui devra décider si elle fait droit à la requête du Dr Chaoulli, qui veut faire invalider les articles de loi interdisant le recours à des assurances et à des hôpitaux privés pour des soins médicalement requis.

Les assureurs américains, a dit le Dr Bergman, limitent la gamme de services assurés et la durée des traitements. De même, il arrive qu'ils excluent la clientèle à risque, dont les personnes âgées en mauvaise santé. Comment ? « Tu n'as qu'à ouvrir ton bureau de recrutement au deuxième étage d'un édifice sans ascenseur », a-t-il déclaré au tribunal.

La logique de contrôle des coûts des assureurs ne s'arrête pas là, soutient le médecin. « On limite le choix du médecin, de l'hôpital, du spécialiste ou du groupe de spécialistes que peut consulter le patient, ou même les urgences où il peut se présenter », a-t-il soutenu. De même, les primes et les copaiements peuvent être augmentés, ce

qui contribue à hausser le nombre de personnes non assurées.

En bref, le « système privé doit contrôler les coûts et emploi des moyens beaucoup plus draconiens que le secteur public », a dit l'expert, ajoutant que dans le secteur public, « on peut au moins exercer une pression politique ».

Le Dr Bergman a par ailleurs souligné que le Canada est déjà l'un des pays de l'OCDE où la part privée des dépenses de santé est la plus élevée, soit environ 30 %. Les services non assurés ou partiellement assurés, comme l'optométrie, les soins dentaires, les médicaments ou la physiothérapie comptent pour une partie de ces dépenses privées.

La question en litige dans le dossier Chaoulli, a finalement fait valoir le Dr Bergman, c'est « va-t-on avoir accès à des services privés ? — on en a déjà pour 30 % — ou « va-t-on avoir un accès privilégié basé sur la capacité de payer ? »

Le témoignage du Dr Bergman se poursuit aujourd'hui.

# La Terre comptera six milliards d'humains cette année

Agence France-Presse  
PARIS

La population mondiale, qui a doublé depuis 1960, atteindra six milliards en fin d'année (à la date symbolique du 12 octobre) et 8,9 milliards en 2050, une croissance dont l'enjeu est crucial pour les pays en développement où vit 80 % de la population mondiale, indique le rapport 1999 du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP).

La Terre accueille 78 millions d'habitants supplémentaires chaque année, en quasi-totalité (95 %) dans les pays en développement. Mais dans ces pays, les 3/5 des habitants sont encore privés d'hygiène élémentaire, 1/3 n'ont pas accès à une eau salubre, 1/4 à un logement décent et 1/5 à la santé. Près d'un milliard de personnes sont analphabètes.

La population de l'Afrique a triplé depuis 1960, et ce continent jeune (18 ans d'âge moyen) présente les taux de fécondité (cinq enfants/femme) et de croissance démographique (+2,4 % par an) les plus élevés du monde.

Les effets du Sida y sont déjà visibles : dans 29 pays, l'espérance de vie est inférieure de sept

ans à ce qu'elle aurait été sans l'épidémie. Mais la population africaine va cependant presque doubler, passant de 766 millions d'habitants actuellement à 1,3 milliard en 2025.

La population de l'Asie a plus que doublé depuis 1960, mais sa croissance s'est ralentie à +1,4 % par an, avec une fécondité de 2,6 enfants par femme. Cette région restera cependant la plus peuplée du monde, avec 4,7 milliards d'habitants prévus en 2025 contre 3,6 milliards actuellement.

La population de l'Amérique latine et des Caraïbes a également doublé depuis 1960. Avec une croissance de +1,6 % par an et une fécondité de 2,7 enfants par femme, elle passera de 511 millions actuellement à 696 millions en 2025.

Depuis 1960, la population de l'Amérique du Nord s'est seulement accrue de moitié. Sa croissance de +0,9 % par an, et sa fécondité de 1,9 enfant la feront passer de 307 millions cette année à 363 millions en 2025.

Enfin, avec une croissance ramenée à zéro, et une fécondité de 1,4 enfant, l'Europe est le seul continent qui verra sa population diminuer.

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 23 AU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

# 4 jours seulement!

## Rabais 40%

**TOUS LES JEANS EN DENIM DE GRANDES MARQUES À PRIX ORDINAIRES**

*Un vaste choix de coupes et de finis pour hommes et femmes. Dans la limite des stocks*

## Épargnez 30% de plus

**SUR LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES POUR LA FAMILLE, À PRIX DE LIQUIDATION**

*Dans la limite des stocks*

## Rabais 33%

**TOUS LES JEANS EN DENIM NEVADA<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES**

*En coupes et finis variés, pour hommes et femmes*

**TOUS LES PANTALONS HAGGAR<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES ET HAGGAR FOR HER<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES**

**TOUS LES PANTALONS DOCKERS<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES ET FEMMES**

**TOUS LES PANTALONS R & R<sup>MD</sup> ET R & R CLASSICS<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES ET FEMMES**

**Moitié prix**  
**TOUS LES VÊTEMENTS MOLLETONNÉS COURT CLUB<sup>MD</sup> POUR HOMMES**

**Rabais 40%**  
**TOUS LES MAILLOTS DE STYLE POLO À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES**

**Rabais 25%**  
**TOUTES LES TENUES DE NUIT À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES**

**1 jour seulement, le jeudi 23 septembre: rabais 30% sur tous les vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour hommes, femmes et enfants**

*Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement*

# SEARS

NP0942899

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears<sup>MD</sup>

# Le génie

c'est intense



(poly) 

## COURS INTENSIFS

Renseignez-vous !

Bureau du service des études  
École Polytechnique de Montréal  
Téléphone : (514) 340-4702  
Télécopieur : (514) 340-5804  
sepep.cfc@courrier.polymtl.ca  
www.polymtl.ca

 ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Vaste gamme de cours en environnement, en optimisation de la qualité et en technique permettant d'obtenir une formation d'avant-garde sur des sujets précis.

Cours dispensés en une ou deux journées complètes, à l'École Polytechnique. Des sessions privées pour votre entreprise ou votre association sont aussi offertes aux dates et lieux de votre choix.

Le Centre de formation continue est reconnu par Emploi-Québec, et tous les investissements effectués pour la formation continue sont admissibles dans le cadre de la loi 90.

2781452



PHOTO REUTERS

Six jours après le passage de l'ouragan Floyd, l'eau recouvre toujours les rues du centre-ville de Tarboro, en Caroline du Nord, empêchant les sinistrés de regagner leur foyer.

## L'est de la Caroline du Nord toujours sous les eaux

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Des milliers de personnes étaient toujours sans abri mardi dans l'est de la Caroline du Nord, après les fortes inondations causées par le passage de l'ouragan Floyd, qui a fait au moins 41 morts aux États-Unis, dont 32 dans ce seul État, selon les autorités locales.

« Nous en sommes à 32 morts, la plupart sont des gens qui essaient de traverser des routes inondées et se font emporter par le courant », a indiqué un porte-parole des services d'urgence de l'État, Sara Kempin.

Plus de 10 000 personnes, qui avaient fui avant l'arrivée de l'ouragan Floyd il y a une semaine, sont toujours dans l'impossibilité de regagner leurs maisons inondées. Sur 30 000 habitations inondées, au moins 1600 sont irrémédiablement endommagées.

« Nous avons toujours environ 1500 personnes bloquées par les eaux mais qui ne sont pas en danger. Nous les ravitaillons par hélicoptère », a précisé Mme Kempin.

Environ 250 routes sont coupées et dans certaines zones, les eaux continuent de monter à la faveur de nouvelles précipitations tombées dans la nuit de lundi à mardi. Une décrue n'est pas espérée avant mercredi au mieux.

Enfin, 23 000 personnes sont toujours sans électricité.

« Nous avons des dizaines de milliers, peut-être des centaines de milliers de maisons détruites, un milliard de dollars de dégâts à l'agriculture », avait indiqué lundi le gouverneur de Caroline du Nord, James Hunt. Les éleveurs ont subi d'importantes pertes, selon le département de l'Agriculture de Caroline du Nord.

## SENTEZ LA DIFFÉRENCE

# 7 RAISONS DE SENTIR BON !

COIFFURE ST-LAURENT • DANS UN JARDIN  
FRAGRANCE • FRUITS & PASSION  
INTERBEAUTÉ COIFFURE • LE BODY SHOP  
YVES ROCHER

## LA NOUVELLE ROCKLAND

- FRUITS & PASSION  
NOUVELLE BOUTIQUE - 2<sup>e</sup> NIVEAU
- BIJOUTERIE DOUCET  
OUVERTURE BIENTÔT - 3<sup>e</sup> NIVEAU

Plus de 170 magasins et services dont :  
la Baie, Eaton, Holt Renfrew, Linen Chest et Métro  
Stationnement intérieur gratuit

CENTRE  
**ROCKLAND**



Anglo l'Acadie et Métropolitain  
métro Du Parc, autobus # 175 • métro Cremazie, autobus # 100 Ouest

2779690

## La Floride aux prises avec Harvey

Associated Press  
MIAMI

Le calme après la tempête, les résidents de la Floride l'attendent toujours, car comme prévu, hier, la tempête tropicale Harvey a frappé l'État du sud-ouest des États-Unis.

Harvey a déversé sur la Floride plus de 25 cm de pluie, provoquant la fermeture d'écoles, l'inondation de résidences et de commerces et perturbant les plans des voyageurs. Everglades City, un petit village de pêche, a même reçu 60 centimètres d'eau.

La tempête a toutefois rapidement traversé le sud de la Floride et s'est ensuite dirigée vers l'océan Atlantique.

À cinq heures hier soir (HAE), le centre de Harvey se situait à environ 55 km au sud-ouest de Palm Beach et ses vents atteignaient 80 km/h.

Dès l'annonce de l'arrivée de la tempête, de nombreuses écoles ont reçu l'ordre de fermer leurs portes, notamment dans les comtés de Hillsborough, Manatee, Sarasota et Ste-Lucie, principalement de crainte que les rues soient inondées. Certains bureaux du gouvernement ont également été fermés.

« Nous avons jusqu'à 30 maisons et commerces qui ont été inondés », a déclaré Ken Pineau, directeur du centre des opérations d'urgence du comté de Collier, à Naples.

Au moins cinq aéroports de la Floride ont rapporté des annulations de vols et les délais étaient monnaie courante à travers l'État.

Quelque 25 cm de pluie sont tombés sur le comté de Collier et environ 2,5 cm sur le comté de Miami-Dade et sur la côte est de la Floride, où deux tornades possibles ont été localisées.

Lundi, le gouverneur Jeb Bush avait déclaré l'État d'urgence pour 56 des 67 comtés de l'État.

La région de Tampa a pour sa part été presque épargnée par la tempête et les avertissements d'évacuation ont été levés.

Le port de Tampa a ainsi été rouvert, permettant le retour d'un navire de croisière qui avait éprouvé des problèmes dans le golfe du Mexique avec 1700 passagers à son bord à la suite d'un incendie dans la salle des machines.

# On meurt encore du sida au Québec

## La Fondation Farha s'inquiète de la désaffection dont souffre sa cause

LILIANNE LACROIX

Il y a trois ans, une infection du poumon a quasiment tué Luc Labrosse. C'est son poumon d'ailleurs qui, quelques années plus tôt, en 1992, lui avait appris qu'il était atteint du sida. À l'époque, il ne se savait même pas séropositif. « Quand les pneumonies ont commencé, je m'en suis douté un peu. Autour de moi, ça tombait comme des mouches. Mais il n'y avait pas de trithérapie à l'époque, alors je me suis dit que je le saurais bien assez vite ! »

Depuis, il vit avec le sida. À cause d'une infection opportuniste, il a perdu l'oeil gauche et 75 % de sa vision dans l'oeil droit. Il doit prendre une trentaine de pilules par jour. Quand l'occasion se présente, il accepte de témoigner, parfois devant des étudiants — pour leur montrer que le sida peut frapper du vrai monde —, ou comme hier, à la conférence de presse de la Fondation Farha qui annonçait la septième édition de sa marche con-

tre le sida dimanche prochain. « Personne n'est intouchable. À la clinique, je côtoie des femmes, des enfants, pas seulement des gais et des drogués. »

« Je me considère tout de même chanceux, déclare M. Labrosse. Je travaillais pour une compagnie aérienne et j'ai de bonnes assurances. Je tolère bien mes médicaments et, comme j'en avais déjà l'habitude, j'ai toujours continué à bien m'ali-

menter et à m'entraîner régulièrement. Ça m'aide. »

M. Labrosse déplore le peu d'intérêt qu'il perçoit pour la cause du sida, notamment dans la communauté gaie. « L'an dernier, 15 000 personnes ont pris part à la marche. Par rapport au défilé de la fierté gaie, c'est bien peu. » Il ne s'en étonne pas outre mesure. « C'est bizarre. Quand j'ai été diagnostiqué, beaucoup de gais m'ont laissé tomber. Dans le fond, c'est ma famille et des hétéros qui m'ont le plus soutenu. »

Mère du créateur de la Fondation décédé du sida il y a six ans, Evelyn Farha s'inquiète du peu de ferveur suscitée cette année par la marche. « Il semble y avoir un certain désintéressement. J'espère que les gens vont réagir à la dernière minute. »

Au 30 juin 99, la direction de la Santé publique de Montréal-Centre qui s'est vu confier le programme de surveillance du sida pour la pro-

vince, avait dénombré 5507 personnes atteintes du sida au Québec depuis 1979, dont 3488, soit environ les deux tiers, sont décédées. Parmi les adultes touchés, 90 % sont des hommes. Le total des cas de sida inclut 94 enfants.

Les estimations au 31 décembre 1996 du Centre québécois de coordination sur le sida font état de 13 494 cas de séropositivité, dont la très grande majorité (9741) dans l'île de Montréal. On croit qu'à Montréal, une personne sur 200 est infectée.

Au-delà des décès, la Fondation a voulu insister cette année sur la vie des malades qu'elle illustre par le nombre de pilules ingurgitées quotidiennement. « Je dois prendre 43 pilules par jour », déclare André, 40 ans. Comme dans le cas de M. Labrosse, l'arrivée de thérapies plus efficaces l'a sauvé il y a trois ans d'une mort certaine. « J'étais en phase terminale, en fauteuil roulant, avec des crises de

démence et d'épilepsie. » Son système étant devenu résistant, il ne peut toutefois pas se limiter au nombre raisonnable de pilules prescrites par les nouvelles thérapies. Son confinement de huit mois à une chaise roulante lui a laissé une grande faiblesse aux jambes. De temps à autre, au gré des pertes de poids récurrentes, il doit séjourner dans des maisons de soins pour sidéens. Il est justement sorti il y a quelques semaines de la Maison du Parc. « Les maisons devront se réadapter à la nouvelle réalité. On pourrait aller y prendre un moment de repos lors d'une rechute et réintégrer notre milieu quand ça va mieux. »

Pour lui, il est important de sensibiliser les jeunes à la réalité du sida. « J'ai vu celui que je considérais comme mon frère mourir du sida. Mais je veux leur dire qu'il est peut-être plus facile de mourir du sida que d'en vivre au quotidien. »

### EN BREF

#### Bourses VISIONJeunesse

La Banque CIBC a présenté hier les six premiers bénéficiaires québécois du programme de bourses d'études VISIONJeunesse : Sébastien Laine (Montréal-Nord), Christopher A. Berschel (Lachine), Myriam D'Auteuil (Montréal), Erik Intrevado (Montréal), Nicolas Jolicoeur (Terrebonne) et Alexandre Villeneuve (Laval) ont mérité des bourses d'une valeur pouvant atteindre 35 000 \$ chacune pour poursuivre leurs études et planifier leur avenir. Le programme VISIONJeunesse représente une formule regroupant des bourses d'études qui couvrent les frais d'inscription et de scolarité, l'encadrement par Les Grands Frères et Grandes Soeurs du Canada et une expérience de travail avec le YMCA.

#### COURS DE COMMERCE INTERNATIONAL Import / Export

"La pratique du négoce international"

Un cours de 63 heures qui initie les participants aux termes et techniques utilisés dans une transaction de commerce international : identification et approvisionnement de produit/marché/client, transport international, moyens de financement et paiement, risques, prix à l'exportation, négociation, contrats internationaux, commerce international sur Internet, etc...

Le cours de commerce international le plus complet au Canada

- 27 septembre au 15 décembre 1999  
lundis et mercredis de 18h30 à 21h30 (français)
- 5 octobre au 14 décembre 1999  
mardis et jeudis de 18h30 à 21h30 (anglais)

Frais: 995 \$ (+ TPS et TVQ) - INSCRIPTION LIMITÉE  
Manuel de 400 pages et documentation additionnelle inclus

Cours éligible pour le crédit d'impôt remboursable / Loi 90

Cours offert et certifié par :  Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Industrie et du Commerce

L'AMCEQ est un regroupement et un réseau d'environ 300 sociétés d'exportation qui sont au service des manufacturiers et gens d'affaires du Québec pour la vente de leurs produits et services à travers le monde.

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Vous pouvez réserver par téléphone, par fax ou sur notre site web  
Tél : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986  
Internet : <http://www.amceq.org>

“Si, même nues, vos fenêtres ne vous attirent plus, magasinez chez BouClair!”

50%  
DE RABAIS  
ADDITIONNEL

SUR TOUTE LA  
QUINCAILLERIE  
DE  
DRAPERIE

Quand vous achetez un minimum de 30\$ avant taxes de tissus à draperie



5 jours seulement! Du 22 au 26 septembre

**BouClair**

[www.bouclair.com](http://www.bouclair.com)

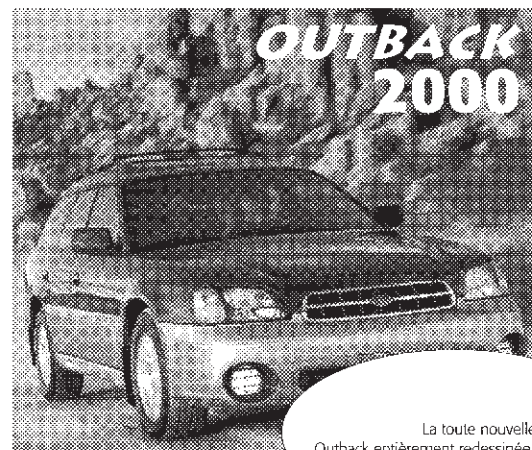
VENEZ  
**essayer**  
les toutes nouvelles SUBARU 2000

Complètement redessinées, elles sauront vous impressionner!



La Legacy a été classée «Voiture de l'année» à 5 reprises par l'Association des journalistes automobile du Canada, un record dans l'histoire de l'automobile.

- TRACTION INTÉGRALE à prise constante
- Climatiseur
- Freins ABS
- Roues en alliage
- Vitres et portes électriques
- Moteur 2,5 litres
- Et beaucoup plus...



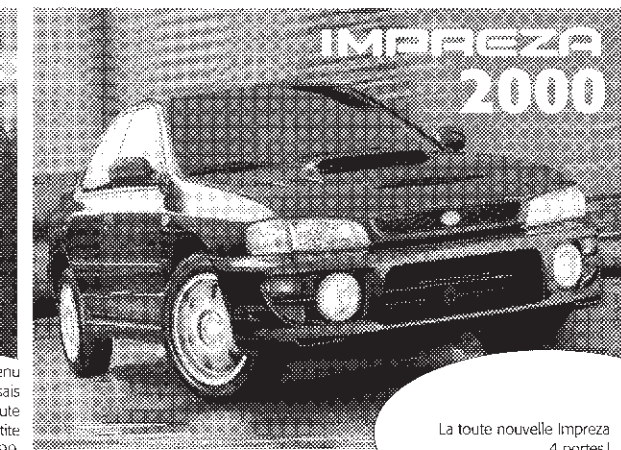
La toute nouvelle Outback entièrement redessinée!

- TRACTION INTÉGRALE à prise constante
- Climatiseur
- Freins ABS
- Roues en alliage poli 16 po
- Moteur 2,5 litres
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Sièges avant chauffants
- Dégivreur d'essuie-glace
- Siège du conducteur à réglage électrique en 6 points
- Et beaucoup plus...



La Forester a obtenu le meilleur résultat aux essais de collision de l'Insurance Institute for Highway Safety, catégorie petite utilitaire, en 1999.

- TRACTION INTÉGRALE à prise constante
- Climatiseur
- Freins ABS
- Roues en alliage
- Porte-bagages sport
- Vitres et portes électriques
- Moteur 2,5 litres
- Et beaucoup plus...



La toute nouvelle Impreza 4 portes!

- TRACTION INTÉGRALE à prise constante
- Climatiseur
- Roues en alliage 16 po
- Vitres et portes électriques
- Stéréo AM/FM lecteur de cassette
- Moteur 2,2 litres
- Et beaucoup plus...

 **SUBARU**

L'at *Traction* intégrale

La voiture qui *impressionne* ceux que la voiture n'*impressionne* plus!



Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire Subaru. [www.subaru.ca](http://www.subaru.ca)

**SUBARU AUTO CENTRE**  
Montréal (514) 937-4235

**SUBARU LONGUEUIL**  
Longueuil (450) 677-6361

**CONCEPT AUTOMOBILES**  
Granby (450) 372-2007

**JOLIETTE SUBARU**  
Joliette (450) 755-1055

**JOHN SCOTTI SUBARU**  
Saint-Léonard (514) 725-9394

**SUBARU SAINT-HYACINTHE**  
Saint-Hyacinthe (450) 773-5262

**LACHUTE SUBARU**  
Brownsburg (450) 562-0262

**ADM AUTOMOBILE**  
Subaru de Laval (450) 668-9041

**CARREFOUR SUBARU AUTO**  
Sainte-Rose (450) 625-1114

**SUBARU SAINTE-AGATHE**  
Sainte-Agathe des Monts (819) 326-1600 1 800 463-1600

**SUBARU LAVIGNE**  
Sainte-Anne-de-Belleuve (514) 457-5327

**CARON SUBARU**  
Valleyfield (450) 371-8511

**SUBARU SAINT-JÉRÔME**  
Saint-Jérôme (450) 476-6165

**GRAVEL SUBARU**  
Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835

**GATINEAU SUBARU**  
Gatineau (819) 643-4341

# Abonnez-vous au plus vite.

Naviguez sur Internet  
avec Sympatico Édition Haute Vitesse

À partir de  
**29<sup>95</sup>\$**  
par mois

Sympatico Édition Haute Vitesse est non seulement le plus rapide de nos services Internet mais, en plus, il est le seul sur le marché à vous donner une vitesse constante quel que soit le nombre d'utilisateurs sur notre réseau d'accès. Il offre la connexion

**SYMPATICO**  
Édition Haute Vitesse™

automatique et illimitée et vous permet de naviguer et de téléphoner en même temps, vous évitant ainsi de déboursier pour une deuxième ligne. Abonnez-vous vite au plus vite au 310-INTERNET ou au [www.bell.ca/hautevitesse](http://www.bell.ca/hautevitesse).

